



SAINT-THÉGONNEC
LOC-EGUINER
DALC'H MAD ATAO !



Une voix pour la nature

Atlas de la Biodiversité communale
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Synthèse de l'existant

Rédacteur : Bastien Blanc
Photographie : Bretagne Vivante



Résumé

L'état initial de la biodiversité communale de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est le premier document produit au cours de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner initiée par l'équipe municipale pour les années 2022 et 2023. Ce document, basé sur une synthèse de l'ensemble des données environnementales, naturalistes et administratives existantes sur le territoire, permet de dresser un premier bilan de la biodiversité en présence, d'identifier les enjeux préliminaires de conservation de la biodiversité et ainsi de définir les principaux objectifs de connaissances qui doivent être atteints au cours de l'année de la phase d'inventaire de la biodiversité.

Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, grande commune du sud-Finistère de 49,8 km², abrite encore aujourd'hui une diversité de milieux naturels. Les principaux milieux naturels sont les zones humides, les boisements et les prairies de fond de vallons présent tout le long des vallées de la penzée et du coat touzac'h. Quelques secteurs disposent encore d'un maillage bocager dense et propice à l'accueil de la biodiversité. Plusieurs vallées humides, souvent boisées, partant du plateau principal de la commune et allant jusqu'aux rivières créent des zones refuges au sein des zones agricoles moins favorables à l'accueil de la biodiversité.

Des vallées humides

Au début de la démarche d'ABC, les connaissances de la biodiversité restent encore lacunaires. Ce sont 288 espèces faunistiques et 361 espèces floristiques qui sont recensées début 2022, pour environ 3 500 observations géolocalisées.

Les trames écologiques semblent en relativement bon état sur la commune, même si leur qualité reste encore à évaluer. La précision de leur définition devra être améliorée à l'issue de la phase d'inventaire afin que les enjeux soient pleinement identifiés et puissent être pris en compte dans le plan d'action en faveur de la biodiversité qui sera élaboré avec la commune à la fin de l'ABC.

Table des matières

Résumé.....	1
I. Introduction.....	5
II. Préalable.....	7
II.1 Connaissances et données historiques.....	7
II.1.1 Bases de données utilisées.....	7
II.2 Généralités sur la présentation des espèces diagnostiquées.....	7
II.3 Données cartographiques.....	8
II.3.1 Carte générale.....	8
II.3.1 Topographie.....	9
II.3.2 Plan Local d'Urbanisme PLUi.....	9
II.3.3 Carte du réseau hydrographique et des zones humides.....	11
II.3.4 Le linéaire bocager et les zones boisés.....	12
II.3.5 Carte des grands types de végétation.....	15
1.1.1. Trame Verte et Bleue.....	17
II.4 Bilan.....	21
III. Synthèse des données existantes par groupe taxonomique.....	22
III.1 Flore.....	22
III.2 Faune.....	24
III.2.1 Préambule : définition des espèces à enjeux, listes rouges et responsabilité biologique régionale 24	
III.2.2 Amphibiens.....	26
III.2.3 Reptiles.....	28
III.2.4 Oiseaux.....	29
III.2.5 Mulette perlière.....	32
III.2.6 Mammifères.....	32
III.2.7 Invertébrés.....	40
IV. Conclusion et perspectives.....	50
V. Bibliographie.....	51
V.1 Source internet.....	53
Annexes.....	71
V.2 Annexe 1 : Liste des espèces d'oiseaux et leurs statuts inventoriées sur la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner.....	71

Table des tableaux

Tableau 1 : Liste des groupes taxonomiques concernés par la synthèse et la source des données.	7
Tableau 2 : Synthèse des données floristiques (source : ecalluna et Lucile Inizan)	22
Tableau 3 : référentiel utilisé pour identifier les enjeux (LR : liste rouge ;CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi menacé).....	24
Tableau 4 : Présentation des catégories utilisées par l’UICN dans les listes rouges et leurs significations.....	24
Tableau 5 : Statut des espèces d’amphibiens recensées sur la commune	27
Tableau 6 : Listes des espèces présentes sur les communes voisines (Faune-Bretagne) et les mailles (10x10km) de l’atlas des amphibiens et reptiles (Bretagne Vivante, 2014).....	27
Tableau 7 : Statut des espèces de reptiles recensées sur la commune	28
Tableau 8 : Liste des espèces présentes sur les communes adjacentes (Faune-Bretagne) et les mailles (10x10km) de l’atlas des amphibiens et reptiles (Bretagne Vivante, 2014).....	28
Tableau 9 : résumé des enjeux de toutes les espèces recensées sur la commune selon tous les textes disponibles, selon un niveau régional et le statut nicheur ou migrateur	29
Tableau 10 : liste des espèces de mammifères présentes sur la commune et leurs statuts de protection	34
Tableau 11 : Liste des rhopalocères présents sur la commune et leur statut. Egalment les données disponibles sur l’atlas des papillons de Bretagne (Bretagne Vivante, 2017) sur les trois mailles UTM (10x10 km) recouvrant la commune. Encadré en noir les espèces identifiées sur la commune uniquement grâce à l’atlas.	42
Tableau 12 : Statut des espèces d'orthoptères recensées sur la commune	43
Tableau 13 : Statut des espèces d'odonates recensées sur la commune	45
Tableau 14 : Statut des espèces d’invertébrés recensées sur la commune (Source : GRECIA, Faune-Bretagne, INPN, Bretagne Vivante).....	47

Table des figures

Figure 1 : Localisation de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	8
Figure 2 : représentation de la topographie de la commune à droite et du PLUi à gauche	10
Figure 3 : Localisation des éléments hydrographiques.....	11
Figure 4 : Cartographie des habitats naturels.....	13
Figure 5 : Cartographie des trames des continuités écologiques pour les mammifères du bocage (Source : GMB, 2020)	14
Figure 6 : Cartographie des grands types de végétations sur la partie nord de la commune (Source : Cartographie des grands types de végétation du Finistère - CBN de Brest – 2020).....	15
Figure 7 : Cartographie des grands types de végétations sur la partie sud de la commune (Source : Cartographie des grands types de végétation du Finistère - CBN de Brest – 2020).....	16
Figure 8 : Légende des grands types de végétations (Source : Cartographie des grands types de végétation du Finistère - CBN de Brest – 2020).....	17
Figure 9 : Fiche d'identification du grand ensemble de perméabilité "Le Trégor entre les rivières de Morlaix et du Léguer » en haut et de « Les Monts d’Arrée et le massif de Quintin » en bas. (Source : SRCE, 2015) ..	19
Figure 10 : Cartographie du Schéma régional de cohérence écologique de Bretagne 2015	20
Figure 11 : Localisation des espèces végétales invasives (Sources : commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner)	23
Figure 12 : Localisation des observations d’Amphibiens et de Reptiles sur la commune	26
Figure 13 : Localisation des observations d'oiseaux et de la densité d’espèces déterminées sur la commune.	31
Figure 14 : Localisation des observations de mammifères (hors Chiroptères)	33
Figure 15 : Cartographie de la couche d’alertes reprenant les statistiques communales des valeurs de continuités écologiques potentielles pour les mammifères en Bretagne (Source : GMB, 2020).....	36
Figure 16 : Localisation de la trame des continuités pour les mammifères du bocage (écureuil roux, muscardin, blaireau européen et lapin de garenne ; Source : GMB, 2020)	37
Figure 17 : Localisation de la trame des continuités écologiques pour les mammifères semi-aquatiques (loutre d’Europe et campagnol amphibie ; Source : GMB, 2020).....	38

Figure 18 : Localisation de la trame des continuités écologiques pour les chiroptères (murin de Bechstein, grand rhinolophe, petit rhinolophe, murin de Daubenton, barbastelle d'Europe, sérotine commune ; Source : GMB, 2020).....39

Figure 19 : Localisation des observations de rhopalocères sur la commune.....41

Figure 20 : Localisation des observations d'orthoptères sur la commune.....44

Figure 21 : Localisation des observations d'odonates46

Table des photographies

Photo 1 : le bocage et les prairies de la commune (Source : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh)12

Photo 2 : La penzé et le cordon boisé accompagnant ses berges. (Source : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh)21

Photo 3 : Citron Gonepteryx rhamni, à Saint-Tégonnec Loc-Eguiner (Source : Bretagne Vivante).....40

Photo 4 : Decticelle cendrée Pholidoptera griseoptera (Source : Bretagne Vivante)43

Photo 5 : Calopteryx vierge Calopteryx virgo (Source : Bretagne-Vivante)45

Photo 6 : Mangore petite-bouteille Mangora acalypha, 5 juin 2021 Saint-Thégonnec Loc-Eguiner (Source : Axel Hacala).....49

I. Introduction

La commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de protection et de sensibilisation de la biodiversité.

En 2014, la commune s'engage dans le programme zéro phyto et par l'acquisition d'une vaste zone humide qui permet la protection d'une zone de captage. Puis, les années suivantes différents projets voient le jour :

- Inventaire des espèces végétales invasives
- Mise en place d'un jardin partagé bio
- Invitations régulières des citoyens à participer à des inventaires naturalistes participatifs
- Sensibilisation des jardiniers amateurs, lors des opérations « jardins fleuris »
- Formation des élus à l'identification des amphibiens

Depuis 2020, la commune a intensifié les actions menées en faveur de la biodiversité avec :

- Adhésion à la démarche « 1 % biodiversité » dans les projets de la commune
 - Se dispositif à pour but en consacrant 1 % du montant d'un projet pour réaliser des actions en faveur de la préservation de la biodiversité à « préserver et valoriser la biodiversité et les ressources naturelles ».
- Diminution de pollution lumineuse
- Intégration de 5 classes de primaires au programme des aires terrestres éducatives

En toute logique en 2021, la commune soumet un projet Atlas de Biodiversité communale (ABC) à l'appel à manifestation d'intérêt national lancé par l'Office Française de Biodiversité (OFB). Retenue, la commune a ensuite élaborer un cahier des charges composé de deux volets : l'un animation à destination du public pour sensibiliser et mobiliser sur le long terme les habitants à la préservation de la biodiversité de leur commune. Ce premier volet a été confié à l'association Au fil du Queffleuth et de la Penzé spécialisé dans le domaine de l'animation nature. Un second volé basé sur les connaissances de la biodiversité et les mesures à mettre en place pour préserver sur le long terme ce patrimoine naturel indispensable est lui confié à l'association Bretagne-Vivante SEPNEB qui a pour vocation la protection de la nature en Bretagne.

Le budget limité, la vaste superficie de la commune et le temps imparti pour réaliser cet ABC a conduit la commune focaliser cet ABC sur certains secteurs de sa commune qui sont les zones humides et le bocage.

ABC : Atlas de la Biodiversité communale

Le but de la démarche d'atlas de la biodiversité communale (ou intercommunale) est de constituer une aide à la décision pour les communes et les intercommunalités afin de préserver et valoriser leur patrimoine naturel. Pour que son contenu soit le plus opérationnel possible, l'ABC doit répondre aux objectifs suivants :

- *Apporter aux communes et intercommunalités une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme) ;*
- *Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants ;*
- *Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ou de l'intercommunalité.*

(Source : M. Paquin et al, 2014)

Le second volet sur la connaissance de la biodiversité s'articule comme suit :

- Compilation des données naturalistes existantes
- Identification des taxons et zones dont les connaissances naturalistes sont faibles
- Réalisation d'un plan de prospection pour pallier à ces lacunes
- Réalisation des prospections
- Identifications continuités écologiques et des zones à enjeux
- Rédaction d'un rapport final contenant une aide pour les acteurs du territoire pour préserver et valoriser la biodiversité de leur commune
- Présentation publique du travail réalisé

Ce premier rapport fait ici le bilan des connaissances sur la biodiversité de la commune.

II. Préalable

II.1 Connaissances et données historiques

II.1.1 Bases de données utilisées

Les sources géographiques et administratives qui ont permis de dessiner les fonds cartographiques de ce rapport sont systématiquement citées selon les modalités en vigueur sous chaque image.

Les données naturalistes faunistiques et floristiques, issues de plusieurs sources, ont été extraites selon les chartes qui les régissent et en accord avec leurs auteurs. Elles proviennent :

- Du portail multi-associatif Faune Bretagne (<https://www.faune-bretagne.org/>)
- Du portail de base de données de l'observatoire de l'environnement en Bretagne (<https://bretagne-environnement.fr/>)
- Des bases de données associatives de Bretagne Vivante, du Groupe Mammalogique Breton et du GROUPE d'ETUDE des Invertébrés Armoricaïn
- De la base eCalluna (flore vasculaire supérieure) du Conservatoire Botanique National de Brest

Enfin, d'autres données proviennent d'études réalisées sur le territoire et aimablement mises à disposition par la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner et Morlaix Communauté.

II.2 Généralités sur la présentation des espèces diagnostiquées

Les espèces concernées par cette synthèse appartiennent aux groupes de faune terrestre fréquemment étudiés et couramment utilisés lors des diagnostics naturalistes de type ABC (Atlas de Biodiversité Communale).

Ce sont les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les mammifères, certains groupes d'invertébrés : les papillons, les odonates et les orthoptères. Une liste des autres invertébrés terrestres notés sur la commune complète le diagnostic.

En ce qui concerne la flore les données concernent la flore vasculaire et les habitats découlant des associations de plantes.

Tableau 1 : Liste des groupes taxonomiques concernés par la synthèse et la source des données.

Groupe taxonomique	Observations	Observateur
Flore	Liste espèce	CBNB
Amphibien	15	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante
Reptile	4	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante
Oiseau	3000	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante
Rhopalocère	320	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante
Odonate	84	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante
Orthoptère	20	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante
Mammifère	230	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante, Groupe Mammalogique Breton
Autre Invertébré	79 (excepté INPN)	Faune-Bretagne, Bretagne Vivante, INPN, GRECIA

II.3 Données cartographiques

II.3.1 Carte générale

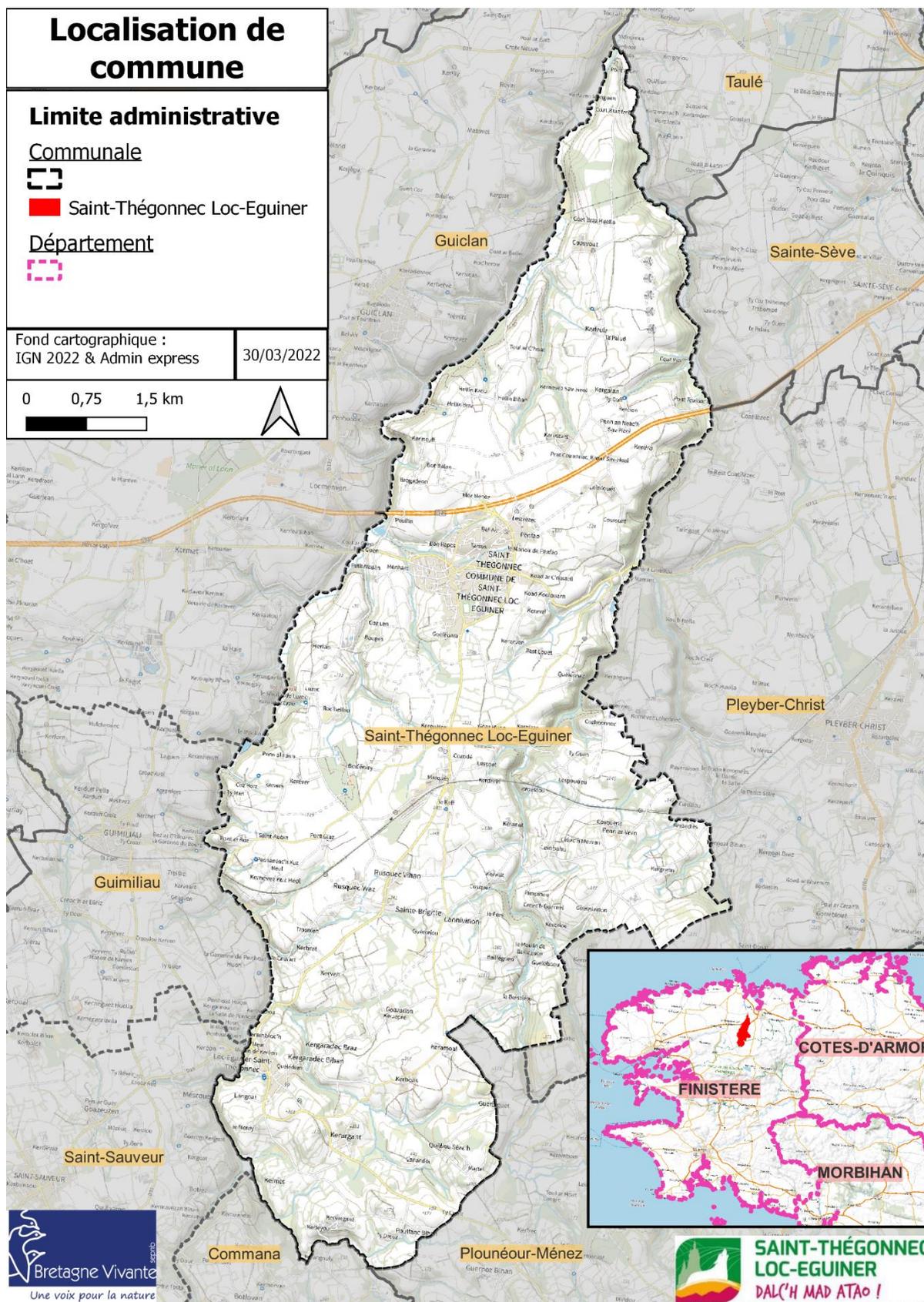


Figure 1 : Localisation de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguier

Commune du Finistère Nord, Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est située au sud-ouest de Morlaix et à l'est de Landivisiau. Les Monts d'Arrée délimitent la frontière sud de la commune. C'est une commune dite nouvelle, du fait de la fusion en 2016 des communes de Saint-Thégonnec et Loc-Eguiner Saint-Thégonnec. Elle fait partie de la communauté de commune de Morlaix communauté constituée de 24 communes. D'une superficie de 4 978 ha, Saint-Thégonnec Loc-Eguiner compte, en 2017, 3 010 habitants, ce qui en fait une commune rurale à faible densité d'habitants.

Le bourg principal de la commune, situé à Saint-Thégonnec, se situe au sud de la N12 qui coupe la commune d'est en ouest au 1^{er} tiers nord de la commune. La ligne de chemin de fer en activité joignant Morlaix et Landivisiau, traversant la commune également d'est en ouest, délimite le tiers sud de la commune. Le second bourg, plus réduit que le 1^{er}, correspond à Loc-Eguiner Saint-Thégonnec. Il se situe au sud-ouest de la commune. La commune est délimitée à l'ouest par la Penzé et à l'est par le Coat Toulzac'h qui sont toutes deux des rivières. Ces deux rivières s'écoulent en fond de vallon tandis que le centre de la commune se trouve plus en hauteur. Les terres de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner ont une vocation principalement agricole.

II.3.1 Topographie

Allant du nord au sud de la commune, une pente ascendante assez douce est observable (Figure 2). La commune de Saint-Thégonne Loc-Eguiner se situe environ entre 50 et 200 m d'altitude. Les points les plus hauts se trouvent au sud de la commune, à la frontière avec les monts d'Arrée. La caractéristique de la commune se trouve dans l'encadrement d'un plateau par deux vallées encaissées ou coule les rivières de la Penzé et le Coat Touzac'h.

II.3.2 Plan Local d'Urbanisme PLUi

Le PLUi met en évidence certaines zones naturelles qui correspondent principalement aux alentours des cours d'eau (cf. II.3.3.)

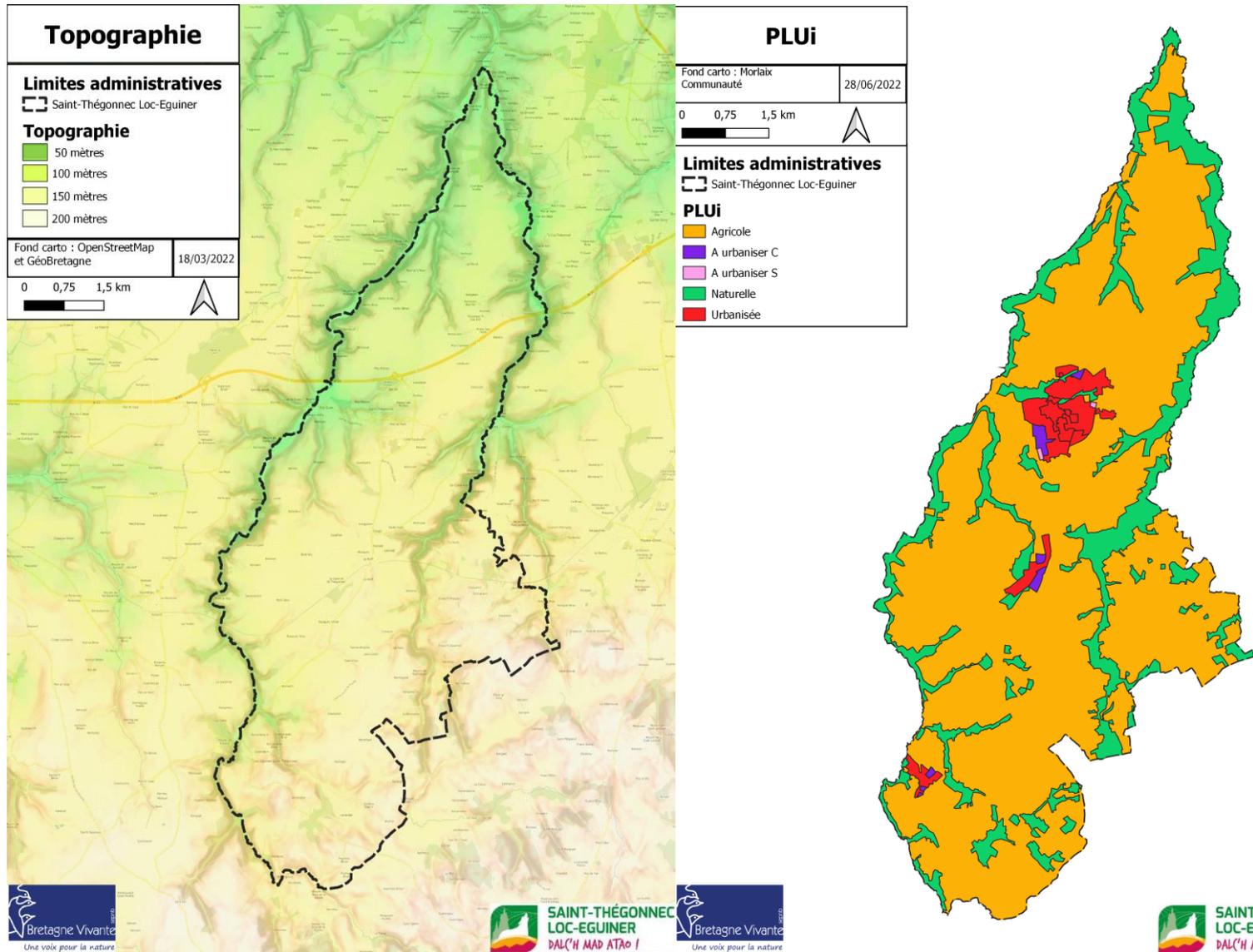


Figure 2 : représentation de la topographie de la commune à droite et du PLUi à gauche

II.3.3 Carte du réseau hydrographique et des zones humides

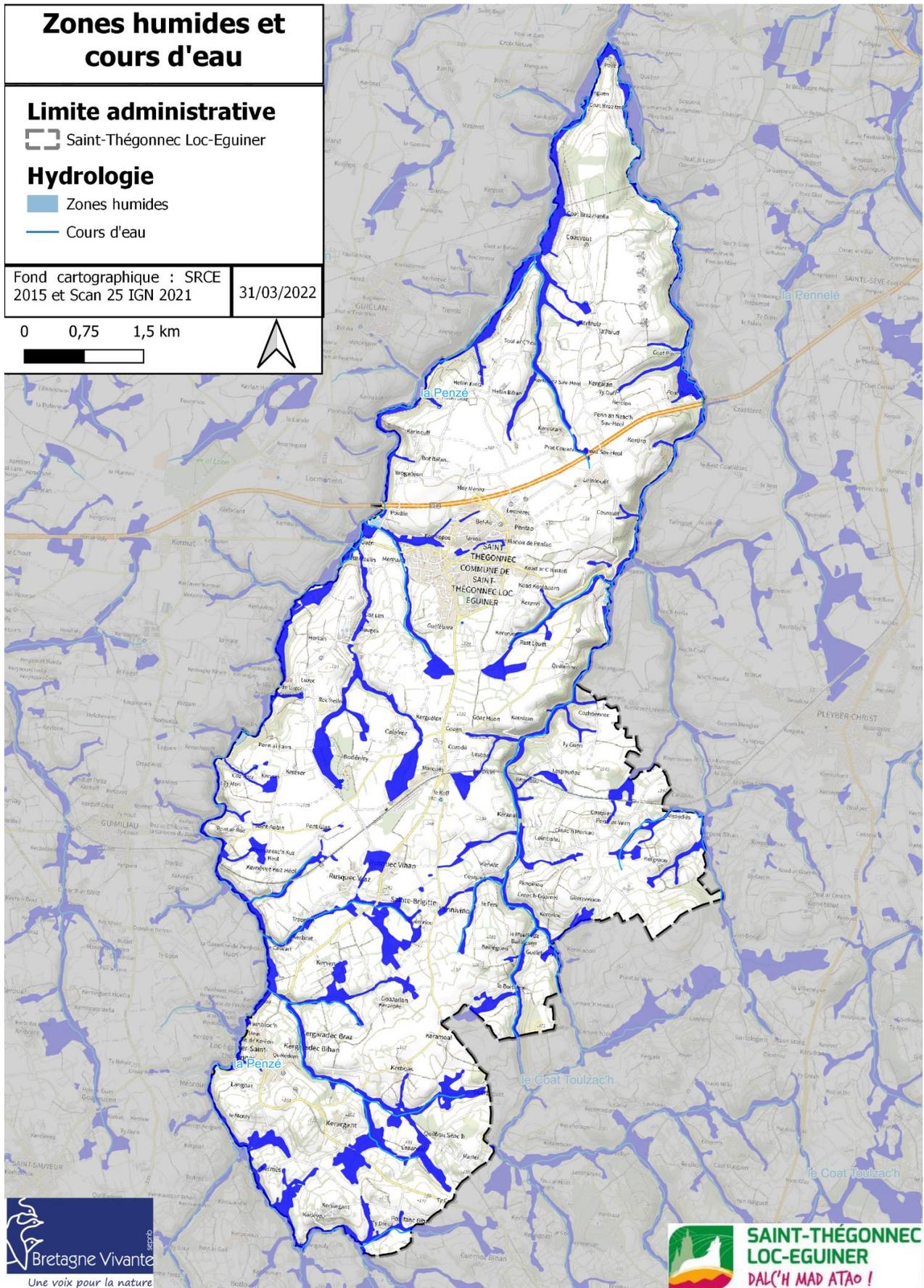


Figure 3 : Localisation des éléments hydrographiques

Le réseau hydrographique de la commune est constitué de deux cours d'eau majeurs : le fleuve de la penzé à l'ouest et la rivière coat toulzac'h à l'est. La confluence de ces deux rivières s'opère à la pointe nord de la commune. Les deux rivières s'écoulent au fond de vallons. Un grand nombre de petits cours d'eau partant des hauteurs (plateau de la commune) viennent alimenter ces deux rivières. C'est le long de cet ensemble de « chevelu » hydrographique assez dense que l'on trouve des zones humides. Ces formations végétales, au rôle écologique majeur, regroupent des habitats différents, mais systématiquement gorgés d'eau, appelés pelouses, prairies, fourrés ou boisements en fonction notamment de la hauteur de leur végétation.

Un recensement des lavoirs et des mares par l'équipe communale est en cours. Cet inventaire non finalisé met en évidence à l'heure actuelle un nombre modéré de lavoirs et de mares. Ces petites zones d'eau peuvent être d'une grande richesse que ce soit sur le plan patrimonial que naturel. Une connaissance de ce petit patrimoine bâti apporte des informations sur l'histoire et la répartition des activités humaines sur la commune ainsi que sur le réseau de zones refuges jouant un rôle majeur dans le maintien d'une biodiversité originale : batraciens, invertébrés aquatiques... À ce titre, leur gestion doit être intégrée aux réflexions globales sur le maintien et l'accueil de la biodiversité locale.

II.3.4 Le linéaire bocager et les zones boisés

La cartographie des habitats naturels et éléments naturels permettant le développement et/ou le déplacement des espèces met en évidence l'importance des abords des cours d'eau ainsi que du réseau bocager plus ou moins dense selon les secteurs. Les habitats naturels les plus présents sont les forêts sèches et mésophiles et les prairies humides. La répartition de ces éléments naturels et leurs états généraux permettront d'identifier les zones favorables aux déplacements des espèces et les actions à mener pour préserver, améliorer ou créer cette connexion des milieux indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes.

Combinées à la carte des zones naturelles, la carte des grands types de végétations (cf. Figure 6 ; CBNB, 2020), la carte des continuités écologiques pour les mammifères du bocage (GMB, 2020) et les orthophotographies (IGN, 2020) permettent de faire une première distinction entre les zones réservoirs de biodiversité et les zones semblant être défavorables à cette biodiversité sur la commune. Les zones les plus artificialisées (réduction d'élément paysagé : haie, talus, boisement...) se trouvent justes au nord de la N12, au nord-ouest de la gare et entre les hameaux de keramoal et Sainte-Brigitte. Les boisements sont assez rares et de petite taille.



Photo 1 : le bocage et les prairies de la commune (Source : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh)

Habitats naturels

Fond carto : OpenStreetMaps Données : CBNB & Morlaix Co	28/06/2022
0 0,75 1,5 km	

Limites administratives
 Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Habitat naturel et/ou facilitant le déplacement des espèces

- Forêts humides
- Forêts sèches et mésophiles
- Fourrés humides
- Fourrés secs et mésophiles
- Landes humides
- Landes sèches et mésophiles
- Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
- Plantations d'arbres à feuilles caduques
- Prairies et pelouses humides
- Végétations des haies et talus
- Vergers
- Haie

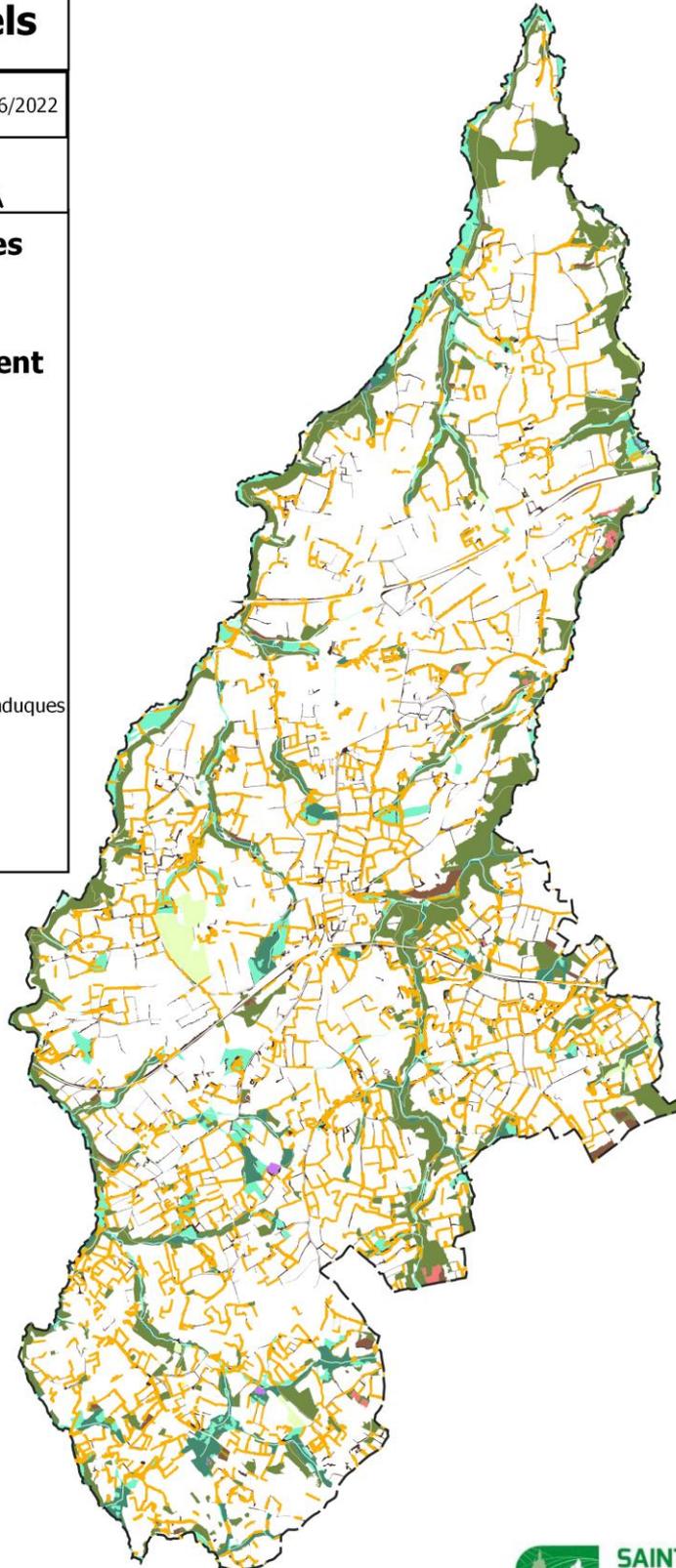


Figure 4 : Cartographie des habitats naturels

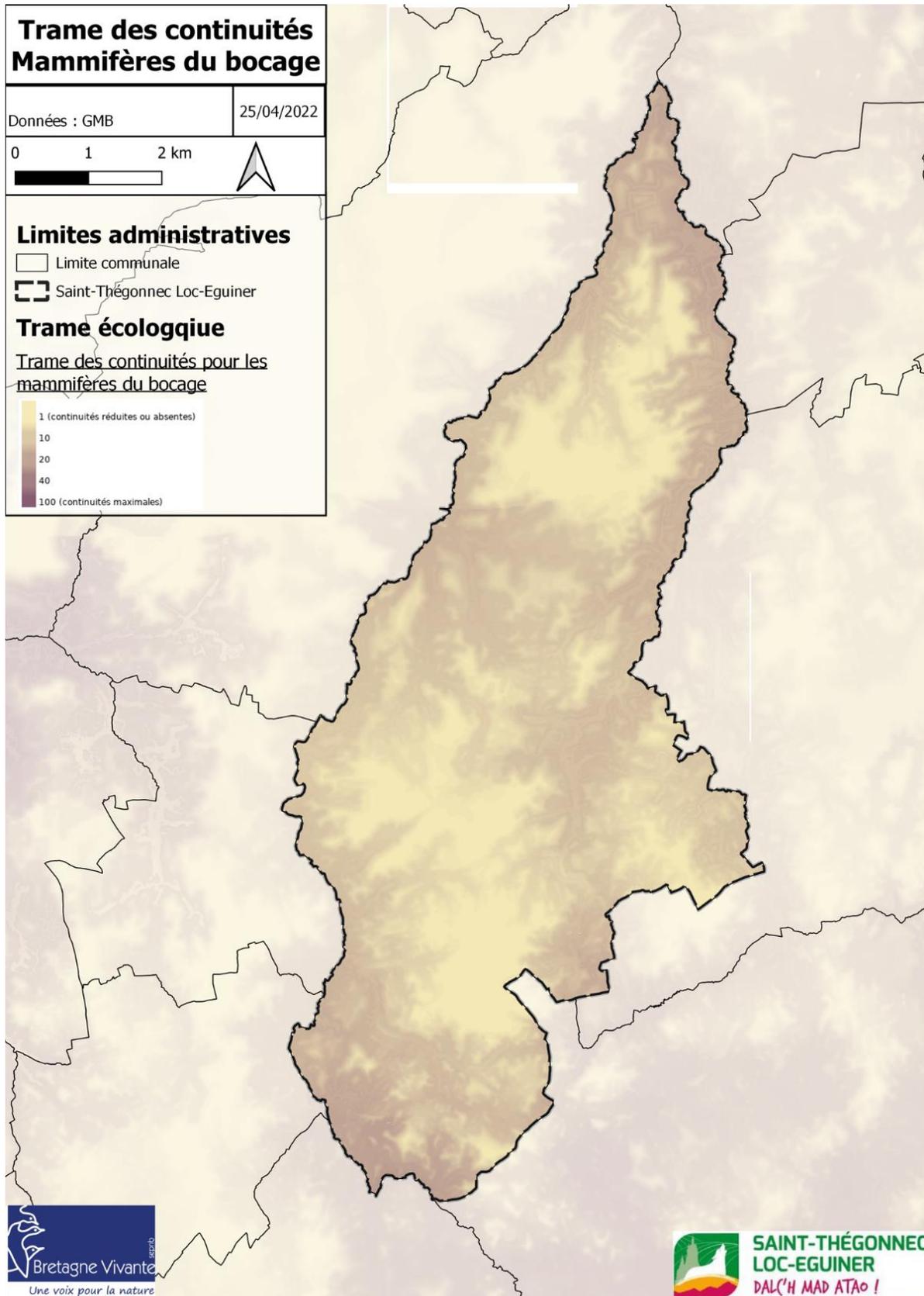


Figure 5 : Cartographie des trames des continuités écologiques pour les mammifères du bocage (Source : GMB, 2020)

II.3.5 Carte des grands types de végétation

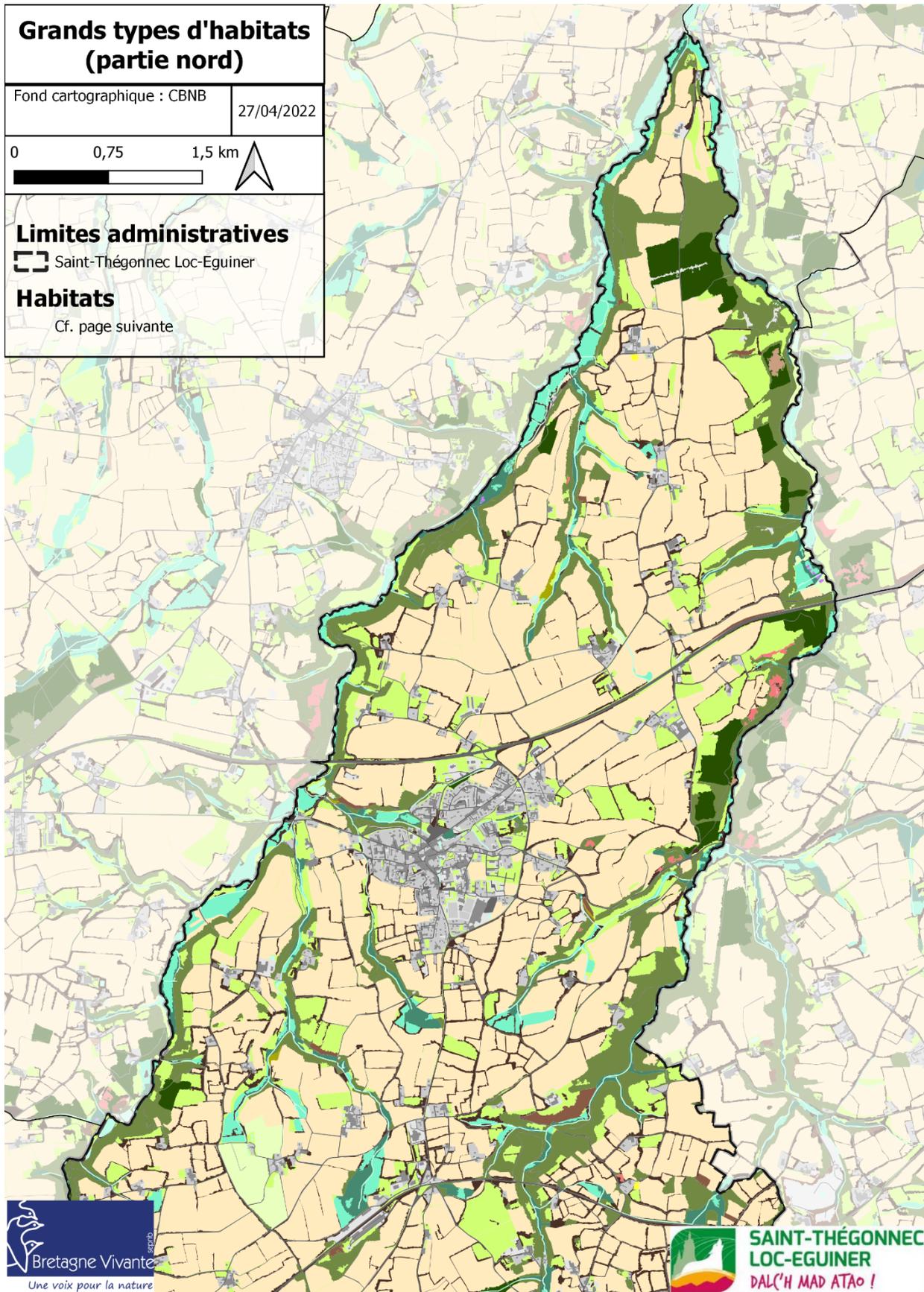


Figure 6 : Cartographie des grands types de végétations sur la partie nord de la commune (Source : Cartographie des grands types de végétation du Finistère - CBN de Brest – 2020)

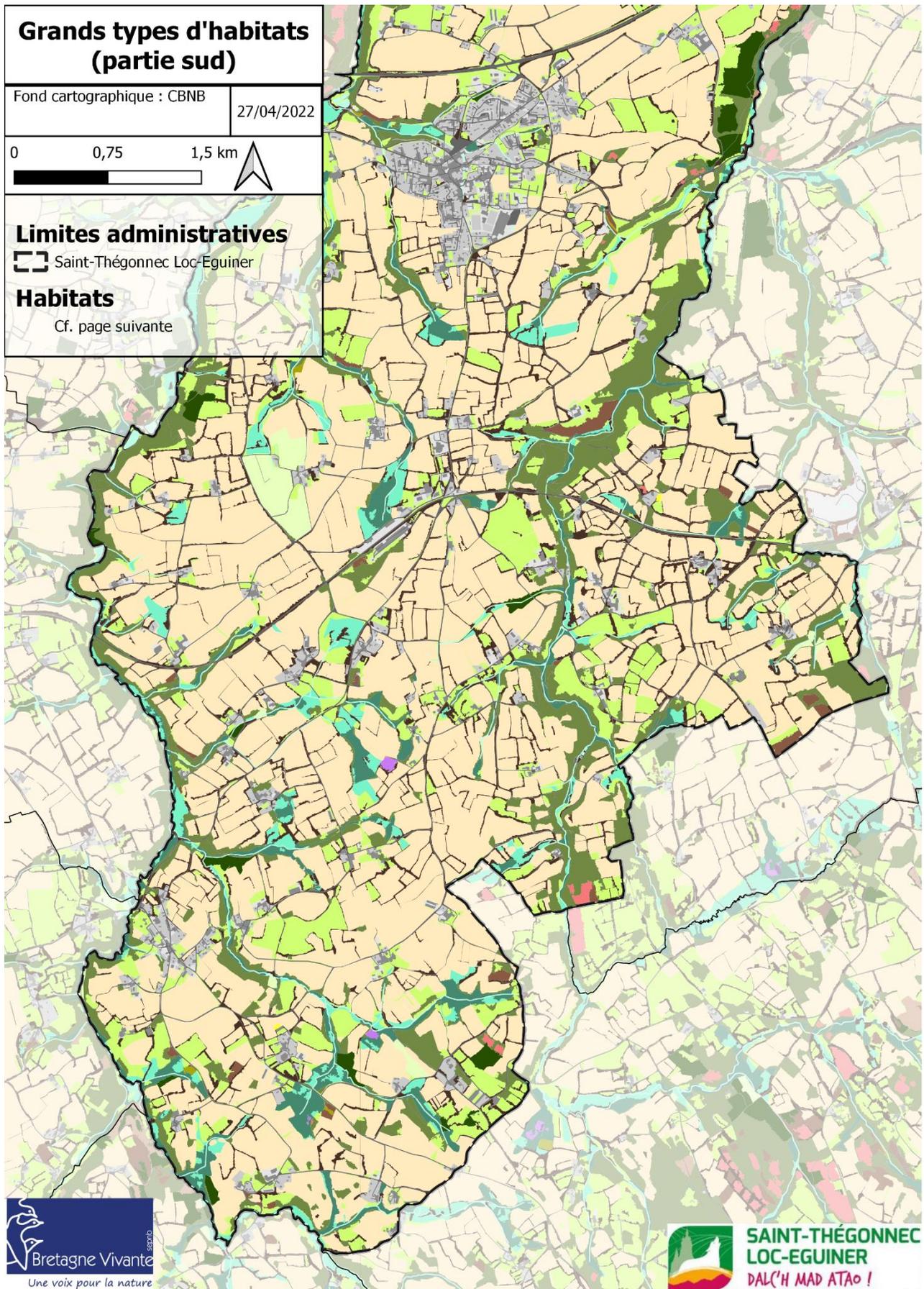


Figure 7 : Cartographie des grands types de végétations sur la partie sud de la commune (Source : Cartographie des grands types de végétation du Finistère - CBN de Brest – 2020)

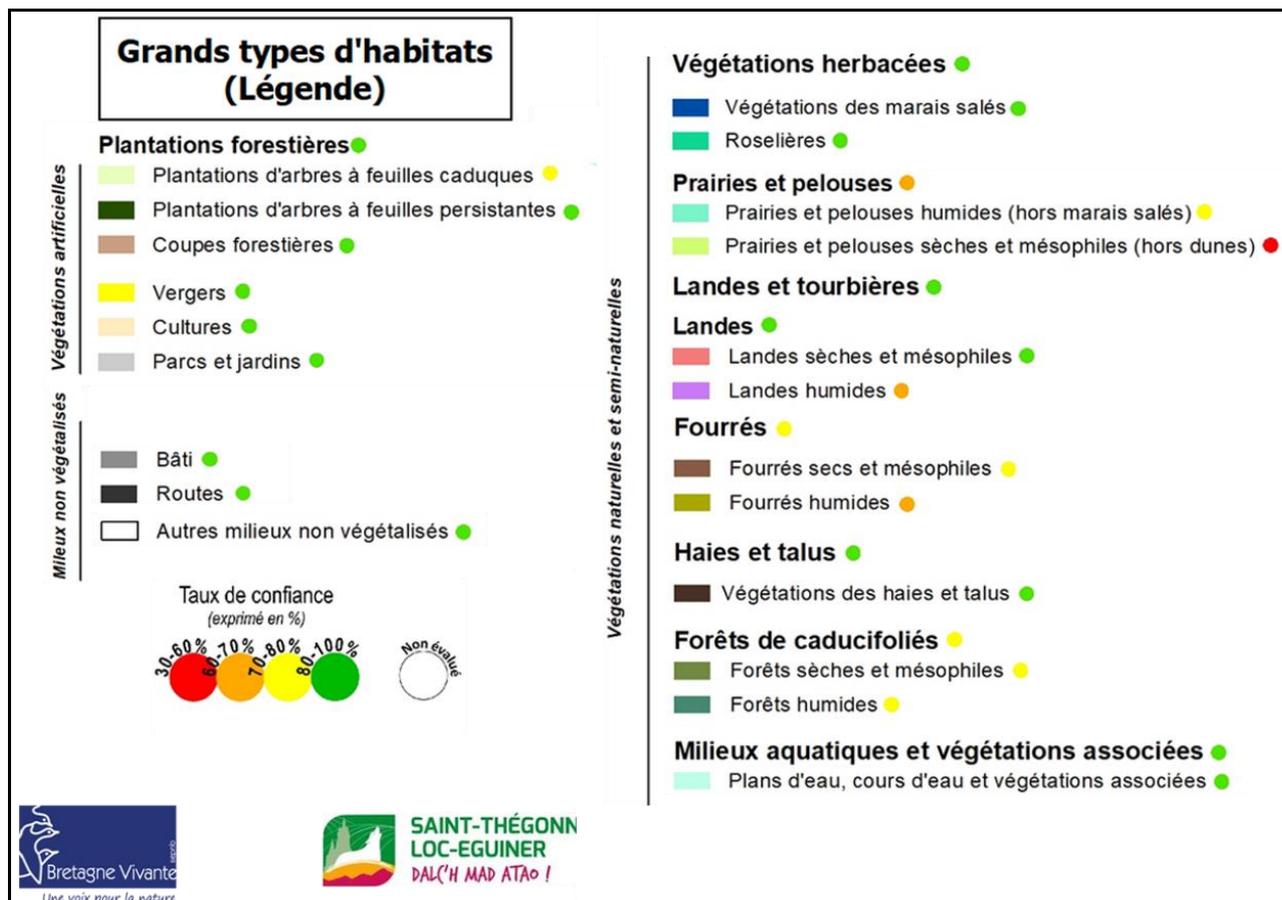


Figure 8 : Légende des grands types de végétations (Source : Cartographie des grands types de végétation du Finistère - CBN de Brest – 2020)

La carte des grands types de végétation initiée par la Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) repose sur de la photo-interprétation. 21 classes d'habitats sont ainsi répertoriées sur la commune.

Les cultures prédominent sur l'ensemble de la commune, suivi par les prairies. Une entité facilement identifiable sur la cartographie est le bourg de Saint-Thégonnec avec le bâti et les parcs et jardins. Les éléments naturels, tels que les zones boisées et les zones humides, se cantonnent exclusivement aux alentours des nombreux cours d'eau et leurs sources. Les zones boisées sont principalement présentes sur les parties aval de la penzé et du coat Toulzac'h en fond de vallon. Les quelques plantations d'arbres à feuilles persistantes sont présentes le long du coat toulzac'h aval. De très rares tâches de landes et de fourrés sont identifiables via cette cartographie. C'est deux milieux étant généralement des zones refuges pour de nombreuses patrimoniales.

Cette cartographie sera d'une grande aide pour prévoir les prospections à venir. Une présélection des habitats favorables à chaque taxon pourra être faite avant d'aller sur le terrain et ainsi les prospections seront plus efficaces.

1.1.1. Trame Verte et Bleue

« La trame verte et bleue (TVB), est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. Elle comprend un ensemble de continuités écologiques permettant le déplacement de ces populations d'espèces. Elle est constituée de corridors écologiques, assurant des connexions entre des réservoirs où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Ces corridors peuvent être des éléments linéaires (haies, bords de chemin, bandes enherbées...) ou des structures paysagères variées. » (Dicoagroécologie.fr)

II.3.5.1 Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

« Le SRCE identifie la trame verte et bleue de Bretagne : celle-ci dessine un ensemble d'espaces et de réseaux de circulation des espèces qu'il s'agit de protéger ou de reconstituer pour préserver à la fois les éléments remarquables de la biodiversité bretonne et les éléments d'une nature dite « ordinaire », présente sur l'ensemble des territoires bretons, et sans laquelle les équilibres écologiques ne sauraient se maintenir.

Le SRCE constitue un outil d'alerte et de cadrage pour les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la trame verte et bleue, en définissant des objectifs de restauration, de préservation et de connexion des milieux naturels bretons, en cohérence avec les différentes politiques publiques concernées. »
(Bretagne.bzh)

Le SRCE a découpé la région bretonne en plusieurs grands ensembles de perméabilité qui regroupe des zones géographiques disposant de mêmes caractéristiques générales (connexions entre les milieux naturels, proportion de zones naturelles, types de cultures...). En plus de ces grands ensembles de perméabilité, une cartographie du degré de connexions entre milieux naturels et des éléments facilitant ou au contraire freinant le déplacement des espèces (rivière, barrage, route, voie de chemin de fer...) a été créée. Ce document permet ainsi de visualiser la fonctionnalité générale d'une zone en termes de trame verte et bleue.

La commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner se situe à cheval sur deux grands ensembles de perméabilité :

- Les deux tiers nord de la commune s'inscrivent dans le grand ensemble de perméabilité « Le Trégor entre les rivières de Morlaix et du Léguer ». Cet ensemble présente une connexion des milieux naturels élevés. La partie ouest est caractérisée par un bocage à maillage lâche.
- Le tiers sud de la commune se situe dans le grand ensemble de perméabilité « Les Monts d'Arrée et le massif du Quintin ». Une connexion entre les milieux très élevée caractérise cet ensemble.

La connexion entre ces deux grands ensembles écologiques identifiée au niveau régional se fait de façon floue étant donné les connexions entre milieux naturels élevés au sein de ces deux ensembles (Figure 10).

Selon le SRCE les connexions entre milieux au sein de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner sont élevées (Figure 10). Les cours d'eau identifiés dans le SRCE sont, avec une zone tampon les entourant (correspondant globalement à la limite des zones humides), considérés comme des corridors écologiques régionaux facilitant les déplacements des espèces. La partie sud de la commune est confondue avec les espaces de fortes connexions entre milieux naturels des Monts d'Arrée. Deux éléments linéaires majeurs fracturent les connexions entre milieux naturels. Ils correspondent à la N12 et la voie ferrée.

Grand ensemble de perméabilité n° 2 : Le Trégor entre les rivières de Morlaix et du Léguer



Fondements des limites du GEP

- Limite sud fixée au niveau des contreforts des Monts d'Arrée en intégrant à ce GEP les zones de moindre pente telles qu'elles peuvent être appréhendées au 1:100 000, et en s'appuyant sur la vallée du Guic.
- Limite ouest s'appuyant sur la haute vallée de la Penzé puis la rivière de Morlaix. Limite correspondant, sur ses trois-quarts sud, à la frontière entre le Léon présentant un faible niveau de connexion des milieux naturels et le Trégor de plus forte connexion des milieux naturels.

Liaisons avec les GEP limitrophes

- Au sud, GEP n° 7 : limite peu nette au vu de la constance du niveau de connexion des milieux naturels sur l'ensemble des contreforts nord des Monts d'Arrée.
- Au sud-ouest, GEP n° 5 : limite peu nette au regard des niveaux de connexion constatés.
- À l'ouest, GEP n° 1 : limite assez nette au regard de la différence de connexion des milieux naturels, s'appuyant sur la haute vallée de la Penzé puis la rivière de Morlaix.
- Au nord-est, GEP n° 3 : limite nette au regard de la différence de connexion des milieux naturels.

Occupations du sol et activités humaines

- Paysage de bocage résiduel ou à maille élargie et paysage de bocage dense et prairies sur collines sur les contreforts des Monts d'Arrée (sud-est).
- Pression d'urbanisation et d'artificialisation très variable, de faible sur la plus grande partie du GEP, à forte autour de Morlaix et sur le secteur de Lannion et la côte de granite rose.
- Orientation des exploitations agricoles : lait très dominant / ceintures de légumes sur le littoral nord.

Constituants de la trame verte et bleue régionale et principaux éléments fracturants

- **Perméabilité d'ensemble** : territoire présentant une connexion des milieux naturels élevée, moindre sur son quart nord-ouest (zones légumières).
Zones de très faible niveau de connexion des milieux circonscrites aux agglomérations de Morlaix et de Lannion, et à l'urbanisation de la côte de granite rose (Perros-Guirec, Trégastel).
Voies de communication fracturantes :
 - la plus notable, la RN 12 axe 2 x 2 voies Rennes-Brest ;
 - dans une moindre mesure, la RD 786 entre Morlaix et Lannion, la RD 788 entre Lannion et Perros-Guirec et les départs des axes Morlaix-Roscoff (RD 58 aménagée en 2 x 2 voies) et Morlaix-Pleyber-Christ (RD 785) ;
 - la voie ferrée Rennes-Brest.
- **Cours d'eau** : réseaux hydrographiques du Trégor, structurés autour de quatre cours d'eau majeurs, à savoir la rivière de Morlaix et le Dourduff débouchant en baie de Morlaix, le Douron et le Léguer avec une ria profonde.
Sur ces cours d'eau, existent des éléments fracturants, définis dans le référentiel des obstacles à l'écoulement.
- **Réservoirs régionaux de biodiversité associés** :
 - à la frange littorale [sous-trames « littoral », « zones humides » et « landes/pelouses/tourbières »] ;
 - aux principales vallées et notamment à leurs versants boisés [sous-trames « cours d'eau », « zones humides » et « forêts »] ;
 - aux contreforts des Monts d'Arrée [sous-trames « bocages », « zones humides » et « forêts »].
- **Corridors écologiques régionaux** :
 - connexions entre le littoral du Léon et les Monts d'Arrée (CER n° 2) ;
 - connexions entre le littoral du Trégor et l'ensemble Monts d'Arrée/Massif de Quintin (CER n° 3 et 4).

Grand ensemble de perméabilité n° 7 : Les Monts d'Arrée et le massif de Quintin



Fondements des limites du GEP

- Limite sud définie à partir des contreforts des Monts d'Arrée (à l'ouest) et du massif de Quintin (à l'est) correspondant à la frontière entre ces secteurs de fort niveau de connexion des milieux naturels et les plaines du Porzay et du Poher à faible niveau de connexion.
- Limite ouest englobant les parties les plus élevées des Monts d'Arrée et notamment la forêt domaniale du Cranou.
- Limite nord définie à partir des reliefs les plus marqués des Monts d'Arrée et du massif de Quintin.

Occupations du sol et activités humaines

- Paysage de bocage dense et prairies sur collines / paysage de landes.
- Pression d'urbanisation et d'artificialisation très faible.
- Orientation des exploitations agricoles : lait dominant, bovins viande et porcs ou volailles.

Constituants de la trame verte et bleue régionale et principaux éléments fracturants

- **Perméabilité d'ensemble** : territoire présentant un niveau de connexion des milieux naturels très élevé, notamment sur les crêtes septentrionales et occidentales des Monts d'Arrée et sur le pourtour méridional du massif de Quintin.
- **Cours d'eau** : ensemble des réseaux hydrographiques amont de l'Elorn, des fleuves du Trégor (rivière de Morlaix, le Léguer et le Guic, le Trieux notamment) et de l'Aulne.
Sur ces cours d'eau, existent des éléments fracturants, définis dans le référentiel des obstacles à l'écoulement.
- **Réservoirs régionaux de biodiversité** de très grande extension associés aux landes et zones humides, aux boisements et au bocage [sous-trames « landes/pelouses/tourbières », « zones humides », « forêts » et « bocages »].
- **Corridor écologique régional** : grand ensemble de perméabilité constituant un corridor-territoire. Ce territoire présente un niveau de connexion des milieux très élevé que ce soit au sein des réservoirs régionaux de biodiversité, dont la densité est très élevée, ou entre les réservoirs.

Liaisons avec les GEP limitrophes

- Au sud, GEP n° 7 : limite très nette au regard de la différence des niveaux de connexion des milieux naturels.
- À l'ouest, GEP n° 5 : limite peu nette au regard des niveaux de connexion des milieux naturels.
- Au nord, GEP n° 2 : limite peu nette au vu de la constance de la connexion des milieux naturels sur l'ensemble des contreforts nord des Monts d'Arrée.
- Au nord-est et à l'est, GEP n° 4 : limite peu nette au regard des niveaux de connexion respectifs des deux ensembles.

Figure 9 : Fiche d'identification du grand ensemble de perméabilité "Le Trégor entre les rivières de Morlaix et du Léguer" en haut et de « Les Monts d'Arrée et le massif de Quintin » en bas. (Source : SRCE, 2015)

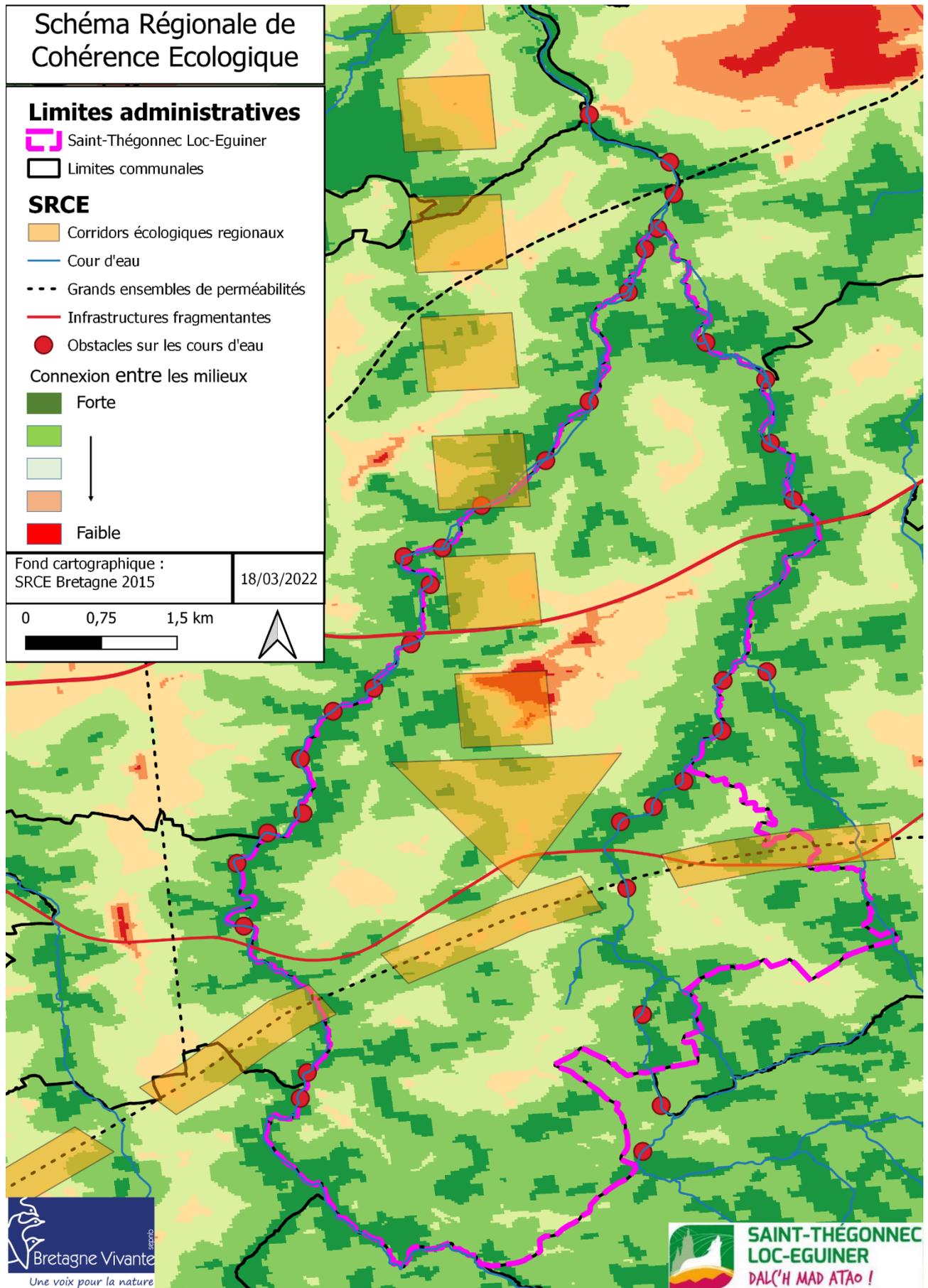


Figure 10 : Cartographie du Schéma régional de cohérence écologique de Bretagne 2015

II.4 Bilan

La commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est une commune rurale, dont le paysage est façonné par l'agriculture et l'élevage. Les zones accidentées et pentues sont les principales zones d'expressions pour les milieux naturels. Les ripisylves (boisement de bord de cours d'eau) et le réseau bocager encore préservé à certains endroits font de la commune un site identifié comme un corridor écologique pour la faune sauvage à l'échelle régionale (réseau de haies, de talus, de zones humides, boisement...). C'est sur ces éléments paysagés que les prospections à venir devront se focaliser pour évaluer leurs fonctionnalités et déterminer les mesures à mettre en place pour selon leurs états : conserver et/ou améliorer leurs fonctionnalités.



Photo 2 : La penzé et le cordon boisé accompagnant ses berges. (Source : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh)

III. Synthèse des données existantes par groupe taxonomique

Cette synthèse s'efforce de mettre en évidence les connaissances actuelles sur les différents groupes taxonomiques. La diversité des espèces et leurs répartitions sur la commune permettront de mettre en évidence les potentiels manques de connaissances sur certains secteurs ou espèces. Ainsi, un plan de prospection pour l'année à venir pourra être mis en place pour répondre à ces potentiels manques.

III.1 Flore

Pour la flore vasculaire supérieure, la consultation du site « ecalluna » du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) et de la base de données de l'observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) indique la présence de 361 espèces (identifiées depuis 2000) ce qui est dans la moyenne des communes non littorales.

Seule une espèce est protégée au niveau national selon l'article 1 des espèces floristiques protégées. Il s'agit d'une fougère de sous-bois : la dryoptéride atlantique *Dryopteris aemula*.

Tableau 2 : Synthèse des données floristiques (source : ecalluna et Lucile Inizan)

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Date de dernière observation
Nombre total d'espèces	361		-
Espèce protégée	<i>Dryopteris aemula</i>	Dryoptéride atlantique	2017
Invasive avérée	<i>Allium triquetrum</i>	Ail à trois angles	2007
	<i>Impatiens glandulifera</i>	Impatiante glanduleuse	2016
	<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau menue	2016
	<i>Polygonum polystachyum</i>	Balsamine de l'Himalaya	2016
	<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise	2019
	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	2016
	<i>Bambou sp.</i>	Bambou sp.	2016
Invasive potentielle	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	2021
	<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	2019
	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia	2011

Un travail important réalisé par Lucile Inizan, au cours d'un stage au sein de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner en 2016 a permis d'identifier et localiser certaines espèces invasives de la commune (Figure 11). Les espèces les plus répandues sont la renouée du japon *Reynoutria japonica*, la renouée à épis nombreux *Polygonum polystachyum* et la balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera*. À l'aide de ce travail et de la base de données « ecalluna » du CBNB se sont 6 espèces et un groupe d'espèce à statut d'invasive avérée et 3 à statut d'invasive potentielle qui sont répertoriées sur la commune.

Même si ce groupe taxonomique ne fait pas partie des groupes à recenser lors des inventaires complémentaires, la diversité d'espèce recensée et le travail fait sur les espèces invasives mettent en évidence un axe de travail pour limiter ces espèces et préserver la biodiversité indigène.

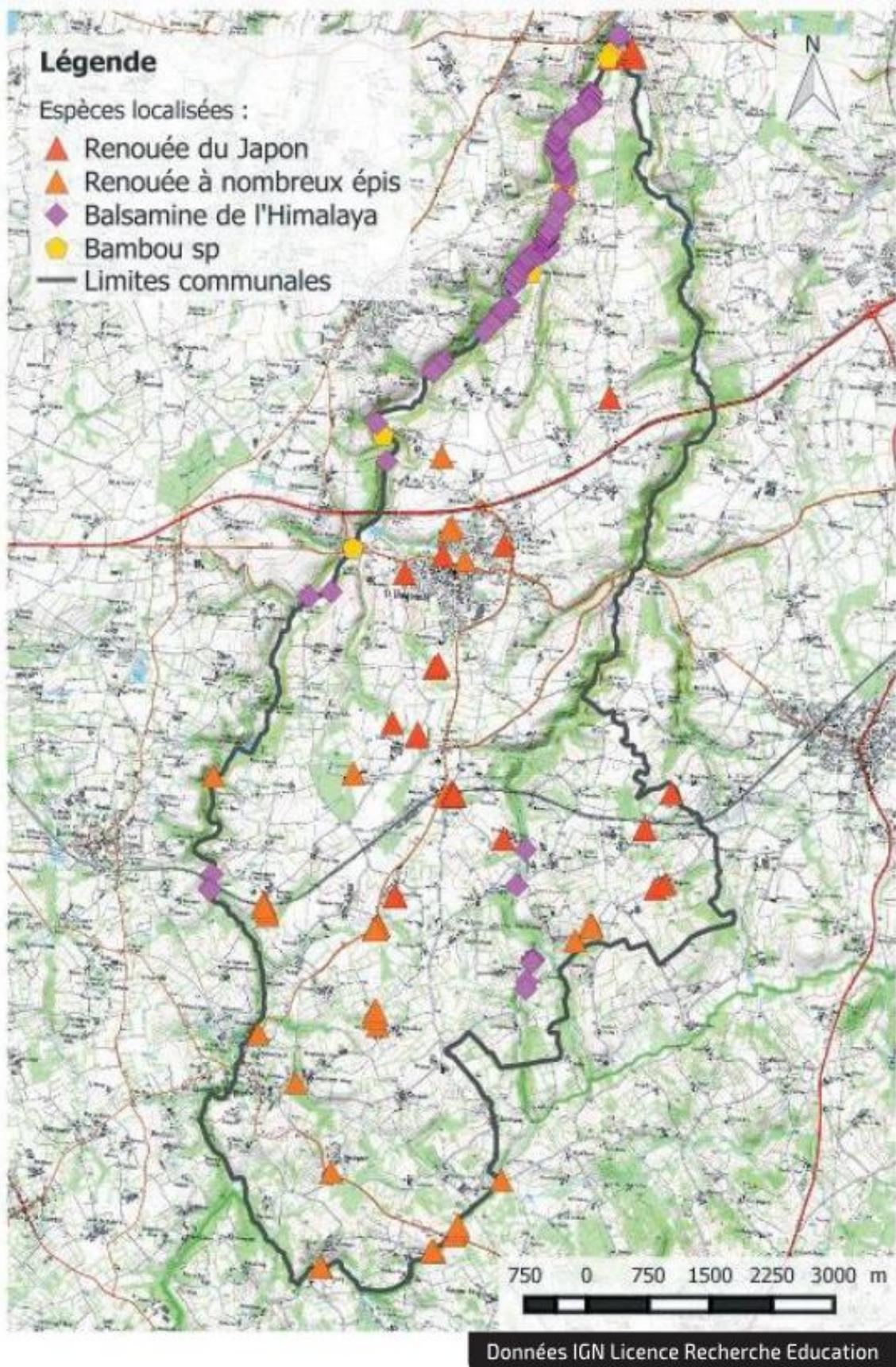


Figure 11 : Localisation des espèces végétales invasives (Sources : commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner)

III.2 Faune

III.2.1 Préambule : définition des espèces à enjeux, listes rouges et responsabilité biologique régionale

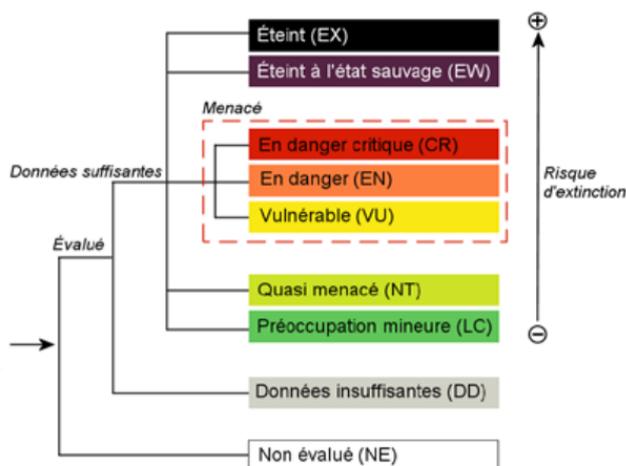
La **définition des taxons à enjeu** se base sur les listes d'espèces menacées et/ou protégées à différentes échelles (régionale, nationale, européenne). Sont retenus comme taxons à enjeu ceux répondant au moins à l'un des critères suivants :

Tableau 3 : référentiel utilisé pour identifier les enjeux (LR : liste rouge ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi menacé)

Document de référence	Classement d'espèce à enjeu	
	Fort	modérée
Directive Européenne	-	Annexe II ; I
Liste rouge européenne	CR, EN, VU	NT
Liste rouge nationale	CR, EN, VU	NT
Liste rouge Régionale	CR, EN, VU	NT
Arrêté espèce protégée	-	inscrit
Responsabilité biologique régionale	Très élevée, élevée	modérée

Les **listes rouges** de l'UICN aux échelles européenne, nationale ou régionale définissent de façon scientifique les enjeux de conservation qui pèsent sur les espèces des groupes concernés. Ces listes par groupe taxonomique évaluent chaque espèce en fonction de son risque de disparition à court ou moyen terme selon les critères suivants :

Tableau 4 : Présentation des catégories utilisées par l'UICN dans les listes rouges et leurs significations



Catégorie de classement	Signification
En danger critique (CR)	L'espèce est confrontée à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage
En danger (EN)	L'espèce est confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage
Vulnérable (VU)	L'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage
Quasi menacé (NT)	L'espèce est prête de remplir les critères correspondant à l'une des 3 catégories précédentes ou qu'elle les remplira probablement dans un proche avenir
Préoccupation mineure (LC)	L'espèce est largement répandue et abondante
Données insuffisantes (DD) Jeu de données non applicable (NA)	Les données disponibles sont insuffisantes ou la méthodologie n'est pas applicable pour permettre de déterminer un risque de disparition.

L'évaluation de la **responsabilité biologique régionale** prend en compte le risque de disparition au niveau régionale, l'abondance relative et l'état de la menace en métropole. Il s'agit d'une démarche intégrative multicritères évaluant la situation globale de l'espèce.

Pour les espèces évaluées, 5 niveaux de classement sont possibles : mineure, modérée, élevée, très élevée et majeure. Les niveaux « très élevée » et « majeure » rassemblent les espèces pour lesquelles les préoccupations en matière de survie sont les plus fortes à l'échelle régionale et/ou pour lesquelles la Bretagne accueille une très forte proportion de la population nationale.

III.2.2 Amphibiens

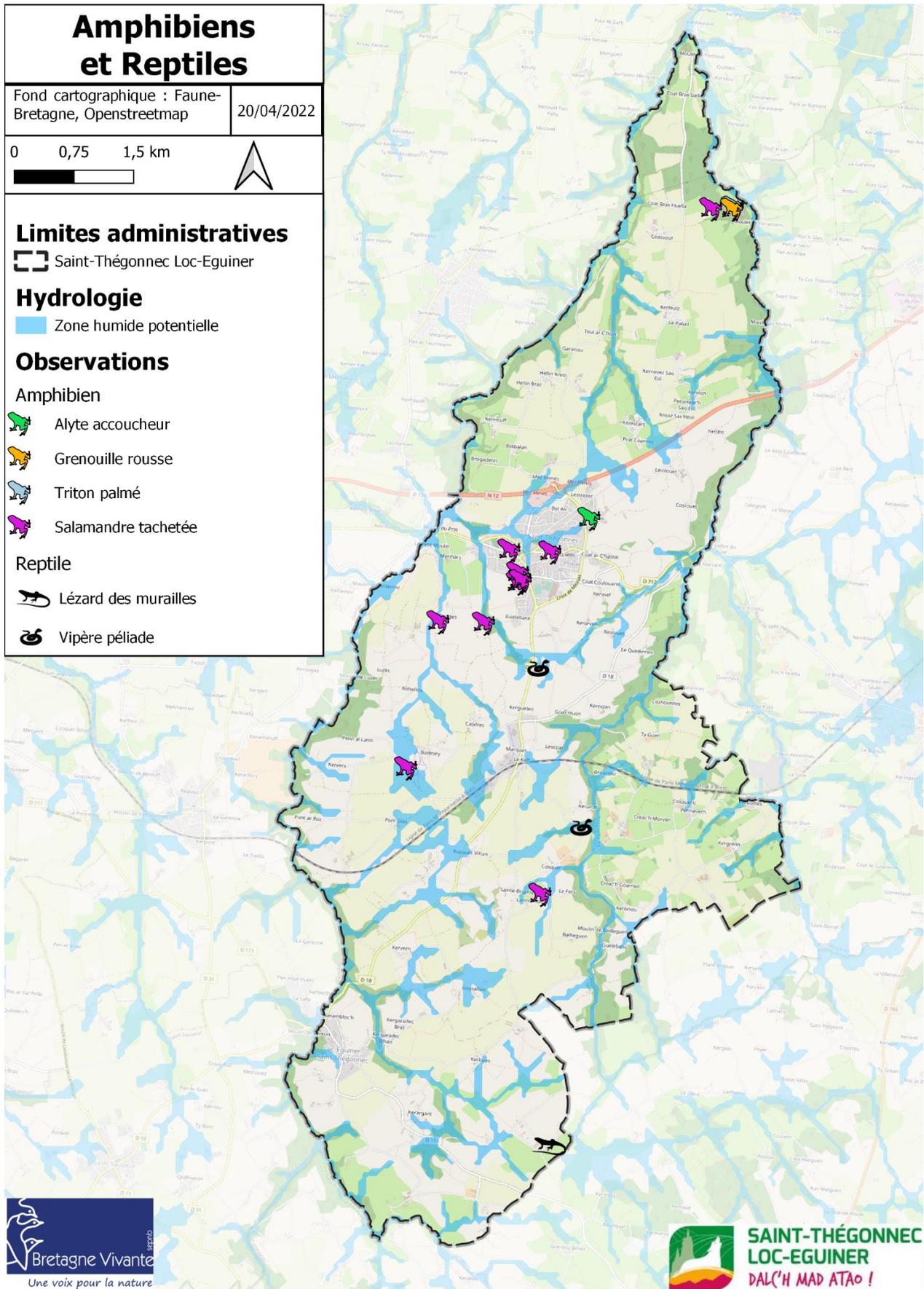


Figure 12 : Localisation des observations d'Amphibiens et de Reptiles sur la commune

15 données sont disponibles dans les bases de données disponibles sur la période 2015 à 2021. 4 espèces sont à ce jour connues. Le nombre d'espèces et de données met en évidence une sous-prospection de la commune.

Les lavoirs, mares, zones humides et zones d'eau stagnante ou courante protégés de l'ichtyofaune sont des potentiels sites d'accueil pour ces espèces. Il sera important de prospecter ces habitats pour mieux connaître la diversité et la répartition des amphibiens sur la commune.

Tableau 5 : Statut des espèces d'amphibiens recensées sur la commune

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Européenne	Protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Reponsabilité biologique régionale	Enjeu
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé		Article 3	LC	LC	Mineure	Faible
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	Annexe IV	Article 2	LC	NT	Mineure	Modéré
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	Annexe V	Article 5	LC	NT	Mineure	Modéré
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée			LC	LC	Mineure	Faible

Tous les batraciens sont protégés par la loi et méritent une attention particulière pour préserver leurs populations. Deux espèces présentent un enjeu modéré : l'alyte accoucheur et la grenouille rousse, car inscrite sur la liste rouge régionale avec le statut NT « quasi-menacé ».

Tableau 6 : Listes des espèces présentes sur les communes voisines (Faune-Bretagne) et les mailles (10x10km) de l'atlas des amphibiens et reptiles (Bretagne Vivante, 2014).

Espèce	VU37	VU27	VU26	Pleyber-Christ	Plounéour-Menez	Commana	Saint-Sauveur	Guimiliau	Guiclan	Taulé	Sainte-Sève
Alyte accoucheur		X	X			X					
Crapaux épineux	X		X	X	X	X		X	X	X	
Grenouille agile				X	X						
Grenouille rousse	X	X	X	X	X	X					X
Grenouille verte											X
Salamandre tachetée	X	X	X	X	X	X				X	
Triton marbré			X		X	X					
Triton palmé		X	X		X	X					

L'étude de l'atlas des amphibiens et reptiles de Bretagne (Bretagne Vivante, 2014) ajoute à la liste des espèces 2 espèces. En recueillant les données des communes voisines, il est possible de mettre en évidence 4 autres espèces. Il est donc possible de s'attendre à retrouver ces espèces sur la commune lors de prochaines prospections. Ainsi, au final ce sont 8 espèces d'amphibiens qui, grâce au regroupement des sources de données, sont identifiées sur la commune.

III.2.2.1 Perspectives de prospection :

Il sera impossible dans le cadre de l'ABC de réaliser une cartographie exhaustive de la répartition des différents taxons d'amphibiens présents sur la commune. Ainsi, il sera préféré des prospections autour de certains lavoirs, mares et zones humides pour dresser une liste d'espèces représentatives de la commune et dont l'autécologie¹ permettra d'identifier les zones de présences potentielles des

¹ Autécologie : science qui étudie l'ensemble des relations d'une espèce vivante avec son milieu, délimitant les conditions qui permettent la survie de l'espèce, sa reproduction etc. (Larousse).

espèces. À la suite de cela, il sera identifié les potentiels corridors écologiques et habitats indispensables au bon déroulement du cycle biologique de ce cortège d'espèces.

III.2.3 Reptiles

Seules, 4 données de reptiles sont disponibles décrivant 2 espèces, ce qui est très peu (Figure 12). La donnée de lézard de muraille est à confirmer, car l'aire de répartition de cette espèce ne s'étend habituellement pas jusqu'à cette zone d'étude. En ce qui concerne la vipère péliade, son habitat de prédilection est la lande. Cet habitat se fait rare sur la commune, mais des prospections ciblées permettraient probablement d'observer de nouveaux individus.

Tous les reptiles sont intégralement protégés par la loi. Ce statut de protection vaut d'ailleurs aussi pour leurs habitats.

Tableau 7 : Statut des espèces de reptiles recensées sur la commune

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Européenne	Protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Reponsabilité biologique régionale	Enjeu
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Annexe IV	Article 2	LC	DD	Mineure	Modéré
<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	Annexe IV	Article 4	VU	EN	Très élevé	Fort

La Vipère péliade est inscrite sur les listes rouge nationale sous le statut vulnérable et régionale avec un risque élevé d'extinction avéré. C'est aussi une espèce identifiée guide pour l'élaboration de la trame verte et bleue, comme pour celle des ZNIEFF. De plus, la responsabilité régionale pour cette espèce est très élevée. C'est pour cela que son enjeu est fort.

Le Lézard des murailles, dont le statut régional reste à préciser, est aussi une espèce déterminante pour la désignation des ZNIEFF.

Tableau 8 : Liste des espèces présentes sur les communes adjacentes (Faune-Bretagne) et les mailles (10x10km) de l'atlas des amphibiens et reptiles (Bretagne Vivante, 2014).

Espèce	Maille UTM			Commune							
	VU37	VU27	VU26	Pleyber-Christ	Plounéour-Menez	Commana	Saint-Sauveur	Guimiliau	Guiclan	Taulé	Sainte-Sève
Couleuvre hélovétique	-	-	-		X					X	
Lézard vivipare	-	-	oui	X	X	X					
Orvet fragile	oui	oui	oui		X	X					
Vipère péliade	oui	oui	oui	X	X	X					

L'étude de l'atlas des amphibiens et reptiles de Bretagne (Bretagne Vivante, 2014) ajoute à la liste deux espèces. En recueillant les données des communes voisines, il est possible de mettre en évidence 3 autres espèces. Il est donc possible de s'attendre à retrouver ces espèces sur la commune lors de prochaines prospections d'autant plus que se sont des espèces communes. Ainsi, au final ce sont 5 espèces de reptiles qui, grâce au regroupement des sources de données, sont identifiées sur la commune.

III.2.3.1 Perspectives de prospection :

Comme pour les amphibiens, il sera impossible, dans le cadre de l'ABC, de réaliser une cartographie exhaustive de la répartition des différentes espèces présentes sur la commune.

Sur l'année de prospection à venir, des inventaires ciblés sur certains habitats comme les landes, les zones caillouteuses..., permettront de mieux appréhender les espèces en présence sur la commune et

leur répartition. L'utilisation de plaque à reptile sera potentiellement utilisée pour maximiser les chances de contacter ces espèces discrètes.

III.2.4 Oiseaux

Les oiseaux sont sans conteste le groupe faunistique le mieux renseigné sur le territoire puisque 3000 données sont disponibles. La donnée la plus ancienne date de 1982, mais 71 % d'entre elles ont moins de 5 ans.

Ces observations concernent 103 espèces qui sont présentes sur le territoire de la commune soit en période de reproduction, soit en période de migration, soit en période d'hivernage, soit toute l'année. La liste des espèces d'oiseaux connues sur la commune figure en annexe 1 de cette synthèse.

Pour ce groupe taxonomique, le bourg de Saint-Thégonnec, le bois au nord de la commune et le bourg de Loc-Eguiner Saint-Thégonnec sont relativement bien inventoriés. De manière générale la partie nord de la commune est mieux inventoriée.

Même si la partie sud est sous prospectée, la liste des espèces connues doit sensiblement être proche de la liste des espèces réellement présentes. Des prospections complémentaires ne changeraient pas fondamentalement la connaissance en termes du nombre de taxons, mais pourraient sans doute apporter des éclairages intéressants en termes de densités et d'effectifs, informations qui manquent aujourd'hui, notamment pour les oiseaux communs nicheurs.

47 % des espèces d'oiseaux présents sur la commune sont concernées par un ou plusieurs enjeux de conservation ou réglementaires. Les enjeux attribués aux espèces sont pour certains réévalués notamment en rétrogradant l'enjeu, s'il est considéré que les données sont exceptionnelles et que les habitats de vie de l'espèce ne sont pas présents sur la commune. À la suite de cette analyse, ce sont même 25 % de ces espèces qui ont un enjeu fort à toute échelle géographique confondue (européenne, nationale, régionale). À l'échelle locale, les enjeux de conservation des habitats et de garantie de la tranquillité des espèces nicheuses menacées semblent être les axes de stratégie de protection les plus pertinents à déployer.

Tableau 9 : résumé des enjeux de toutes les espèces recensées sur la commune selon tous les textes disponibles, selon un niveau régional et le statut nicheur ou migrateur

		Enjeu fort	Enjeu modéré	Enjeu faible ou non déterminé	Total
Toutes listes confondues	Nombre d'espèce	26	19	58	103
	Pourcentage d'espèce	25%	18 %	56 %	100 %
Enjeu régionale espèces nicheuses	Nombre d'espèce	14	12	77	103
	Pourcentage d'espèce	13 %	12 %	75 %	100 %
Enjeu régionale espèces migratrice	Nombre d'espèce	6	12	85	103
	Pourcentage d'espèce	5 %	12 %	83 %	100 %

III.2.4.1 Perspectives de prospection :

Étant donné la sous-prospection de certaines parties de la commune, il est envisagé de parcourir ces zones pour compléter la liste des oiseaux communs et identifier des zones potentielles d'accueil d'espèces patrimoniales dont des suivis plus spécifiques pourront être réalisés. Cela sera très utile dans la mesure où ils permettront d'identifier des sites et des habitats prioritaires à l'échelle de la commune dans l'accueil de la biodiversité.

L'avifaune nocturne fera l'objet d'un suivi spécifique par un groupe d'étudiant de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée de Suscinio à Morlaix.

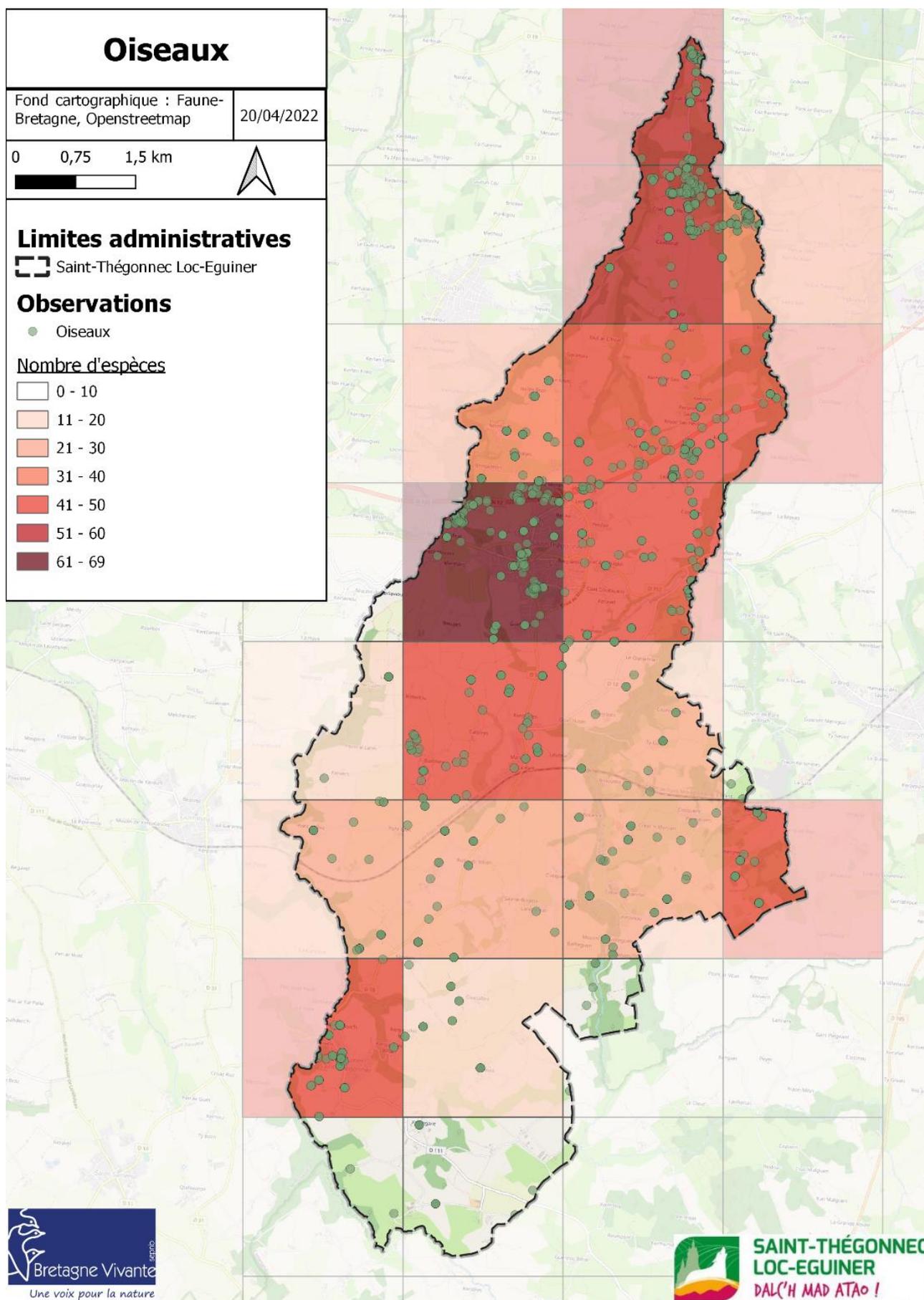


Figure 13 : Localisation des observations d'oiseaux et de la densité d'espèces déterminées sur la commune.

III.2.5 Mulette perlière

Une donnée historique de moule perlière *Margaritifera margaritifera* est identifiée sur la commune. La redécouverte de cette espèce dans les rivières de la commune serait un très bon signe de bon état des masses d'eau. Cette moule dont les populations sont en très fort déclin est très sensible à certains éléments présents dans les rivières comme les nitrites et le phosphore. Le cycle biologique de l'espèce se caractérise par deux stades distincts. Le premier : le stade larvaire, l'individu pour se développer a besoin de venir s'accrocher dans les branchies d'un poisson-hôte (la truite fario ou le saumon de l'atlantique). Ensuite une fois assez développer l'individu va passer dans la seconde phase de vie : le stade adulte. A ce stade les individus viennent se fixer sur un substrat sableux ou de gravier pour continuer leur croissance en filtrant l'eau pour se nourrir et attendre les bonnes conditions pour se reproduire.

Ce mollusque est en danger d'extinction et bénéficie à ce titre d'un plan d'action national qui a pour but la conservation de l'espèce.

Pour essayer de mettre en évidence la présence de l'espèce sur les cours d'eau de la commune, il sera utilisé une méthode innovante : l'analyse d'ADN environnemental. Cette méthode consiste à rechercher dans un prélèvement d'eau ou de terre une séquence spécifique d'ADN correspondant à l'espèce cible. Si cette séquence est identifiée alors l'espèce est présente sur l'environnement. Si cela venait à être le cas sur la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner de nombreuses études pour étudier et protéger ce mollusque et surtout son habitat pourront être envisagées.

III.2.6 Mammifères

Dans la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, 40 espèces de mammifères (dont 10 chiroptères) ont été enregistrées (Figure 14). Cette liste, sans être exhaustive, est déjà très intéressante. Les données de chiroptères proviennent de l'atlas des mammifères breton (maille 5 km) disponible en ligne sur le site du Groupe Mammalogique Breton (GMB).

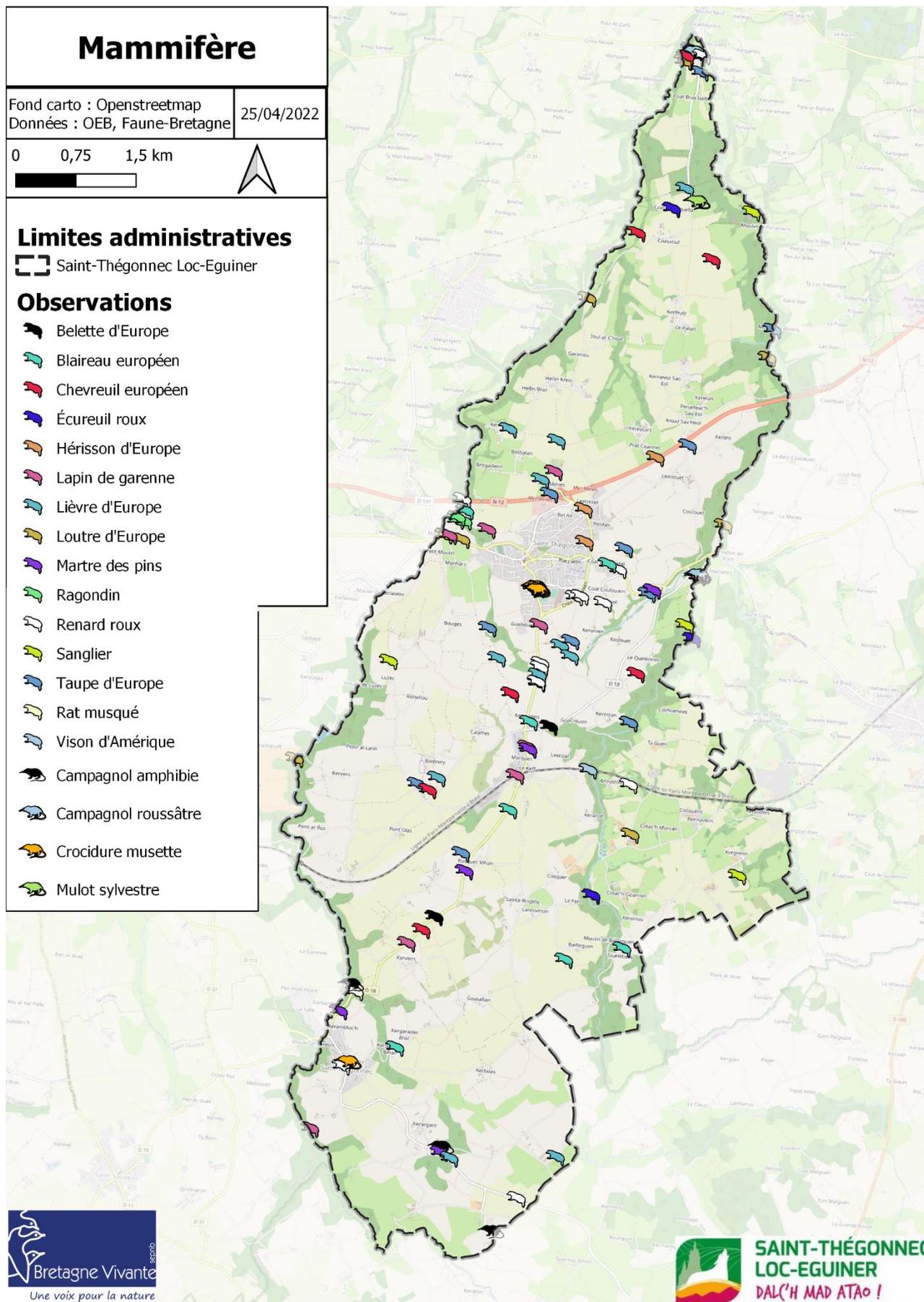


Figure 14 : Localisation des observations de mammifères (hors Chiroptères)

Tableau 10 : liste des espèces de mammifères présentes sur la commune et leurs statuts de protection

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Européenne	Protection nationale	LR nationale	LR Régionale	Responsabilité biologique régionale	Enjeu
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe			LC	LC	mineure	Faible
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe			LC	LC	mineure	Faible
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen			LC	LC	mineure	Faible
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin			DD	DD	DD	Faible
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen			LC	LC	mineure	Faible
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier			LC	LC	mineure	Faible
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux			LC	LC	mineure	Faible
<i>Mustela vison</i>	Vison d'Amérique			-	-	-	Faible
<i>Mustela eminea</i>	Hermine			LC	DD	mineure	Faible
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe		Article 2	LC	LC	mineure	Faible
<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe			LC	LC	mineure	Faible
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	Annexe V		LC	LC	mineure	Faible
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Annexe IV	Article 2	LC	LC	élevée	Fort
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux		Article 2	LC	LC	mineure	Faible
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne			NT	NT	modérée	Modéré
<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué			DD	DD	mineure	Faible
<i>Mustela putoris</i>	Putois d'Europe			NT	DD	mineure	Modéré
<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie		Article 2	NT	NT	élevée	Fort
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot			-	-	-	Faible
<i>Myodes glareolus</i>	Campagnol roussâtre			LC	LC	mineure	Faible
<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée			LC	LC	mineure	Faible
<i>Sorex minutus</i>	Musaraigne pygmée			LC	LC	mineure	Faible
<i>Crocidura leucodon</i>	Crocidure leucode			NT	VU	modérée	Fort
<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique		Article 2	LC	DD	mineure	Faible
<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste			LC	LC	mineure	Faible
<i>Microtus subterraneus</i>	Campagnol souterrain			LC	LC	modérée	Modéré
<i>Micromys minutus</i>	Rat des moissons			LC	DD	mineure	Faible
<i>Mus musculus</i>	Souris grise			LC	LC	mineure	Faible
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir			LC	DD	mineure	Faible
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre			LC	LC	mineure	Faible
<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette			LC	LC	mineure	Faible
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Annexe IV	Article 2	NT	LC	mineure	Modéré
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotie commune	Annexe IV	Article 2	NT	LC	mineure	Modéré
<i>Barbastrella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Annexe IV & II	Article 2	LC	NT	modérée	Modéré
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Annexe IV	Article 2	LC	LC	mineure	Faible
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Annexe IV & II	Article 2	LC	EN	très élevée	Fort
<i>Myotis nettereri</i>	Murin de Natterer	Annexe IV	Article 2	LC	NT	mineure	Modéré
<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	Annexe IV	Article 2	LC	DD	mineure	Faible
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Annexe IV	Article 2	LC	DD	mineure	Faible
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Annexe IV	Article 2	LC	LC	mineure	Faible
<i>Pipistrellus kyhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Annexe IV	Article 2	LC	LC	mineure	Faible

Six espèces sont identifiées avec un enjeu modéré à fort, hors chiroptères. Toutes les chauves-souris sont protégées et méritent une attention particulière.

Dans la commune, le mammifère terrestre qui semble le plus menacé est la crocidure leucode. Cette musaraigne, notée en 2020 à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, est aujourd'hui en importante régression au niveau régionale, en raison, entre autres, de la concurrence avec d'autres espèces de musaraignes. Elle est considérée à enjeu régional fort. Les populations de loutre d'Europe et de campagnol amphibie qui présentent également un enjeu fort sont mieux connues au sein de la commune. Avec un enjeu moindre, la santé des populations de lapin de garenne est variable selon les secteurs, les habitats et les zoonoses. Une veille doit être réalisée. Le putois d'Europe et le campagnol souterrain sont également à surveiller. En ce qui concerne les chiroptères, c'est particulièrement le grand rhinolophe qui présente un fort enjeu de conservation. Sa population a très nettement diminué du fait de la perte des habitats naturels et de la perturbation de ses gîtes de repos.

Le GMB met à disposition en ligne des cartes permettant d'identifier les continuités écologiques pour les mammifères. A une échelle large, cet ensemble de données met en évidence une valeur de continuité écologique potentielle pour les mammifères « moyenne » à l'échelle de la commune (Figure 15). Les trames de continuités par type écologique (mammifères du bocage, semi-aquatiques et chiroptères) mettent, elles, en évidence l'importance des zones humides et les grands types d'habitats associés (prairies humides et forêt sèche à mésophile).

Les zones de la commune où les continuités écologiques pour les mammifères terrestres du bocage sont le plus dégradées sont situées au nord de la N12 et dans un axe entre Keramoal et Bodéniry. Pour ce qui des chiroptères la zone entre Keramoal et Bodéniry est également peu favorable aux chiroptères et plus en général toute la partie sud-est de la commune. Les zones les plus favorables sont les parties aval de la penzé et du coat toulzac'h ainsi que le réseau de boisements et jardins du bourg de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. En ce qui concerne les mammifères semi-aquatiques, l'ensemble des cours d'eau est exploitable avec néanmoins des continuités moins favorables au sud de la commune (ouvrage sur les cours d'eau et réduction de la taille des cours d'eau).

Ces données seront étudiées et affinées au cours des prospections pour identifier précisément les continuités écologiques et cibler les zones indispensables aux bons déroulements des cycles biologiques des espèces et préconiser des mesures pour cette conservation et pour améliorer les zones moins favorables.

III.2.6.1 Perspectives de prospections

Les espèces semi-aquatiques comme la loutre d'Europe, le campagnol amphibie ou encore le crossope aquatique vont être concernées par des inventaires spécifiques pour préciser leurs présences et identifier les habitats utilisés. Ce travail sera réalisé par des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature au lycée de Suscinio à Morlaix.

En ce qui concerne les mammifères terrestres, une veille sera faite lors des autres prospections pour récolter des indices de présences, même si aucun inventaire spécifique ne sera réalisé. Cette veille permettra de mettre en lumière notamment pour la grande faune les zones de passage. En ce qui concerne les chiroptères des écoutes nocturnes et des recherches de gîtes pourraient être faites pour compléter les travaux réalisés par le GMB. Cependant, la récolte et l'analyse des données assez chronophages ne pourront être faites lors de cette ABC.

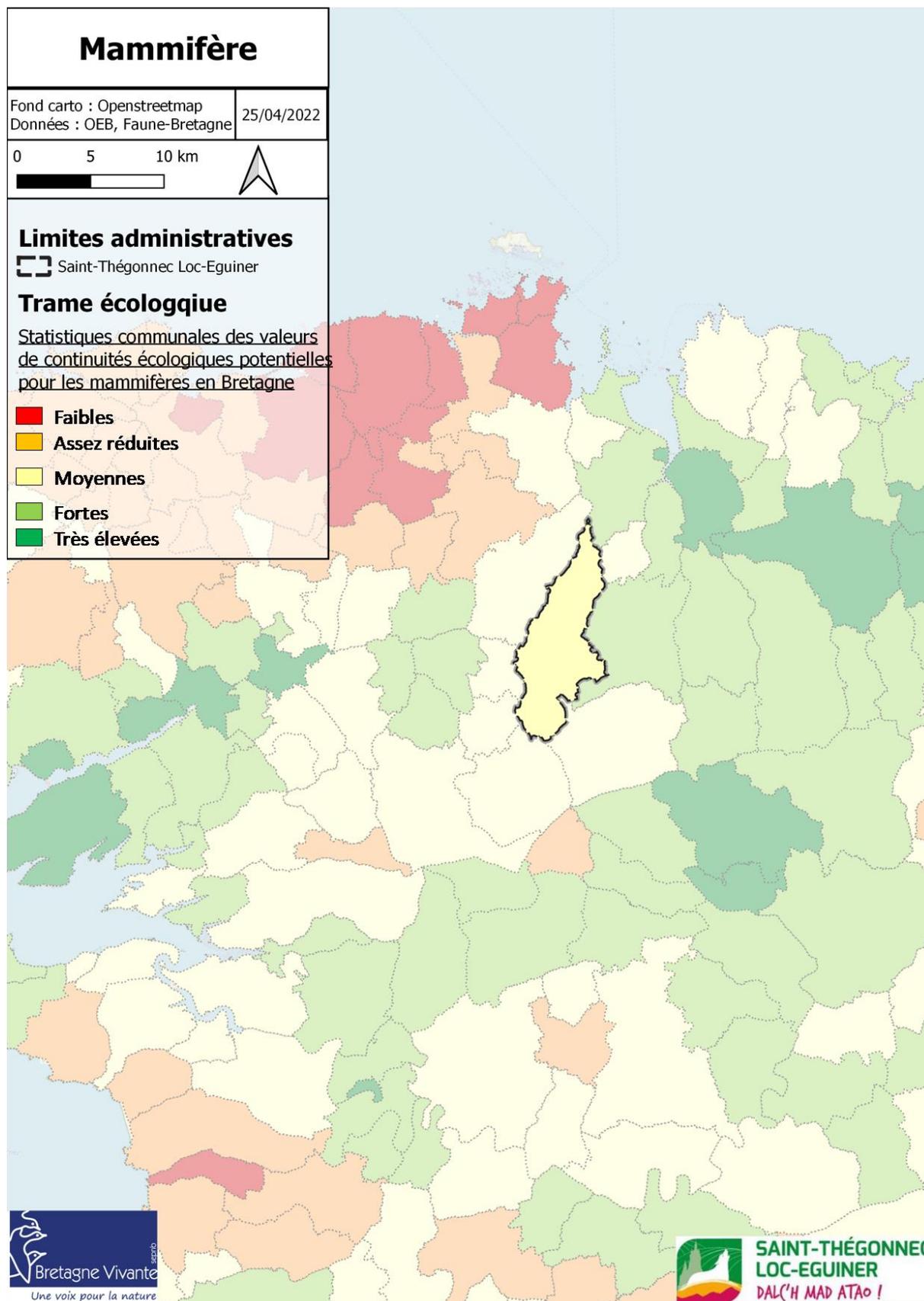


Figure 15 : Cartographie de la couche d'alertes reprenant les statistiques communales des valeurs de continuités écologiques potentielles pour les mammifères en Bretagne (Source : GMB, 2020)

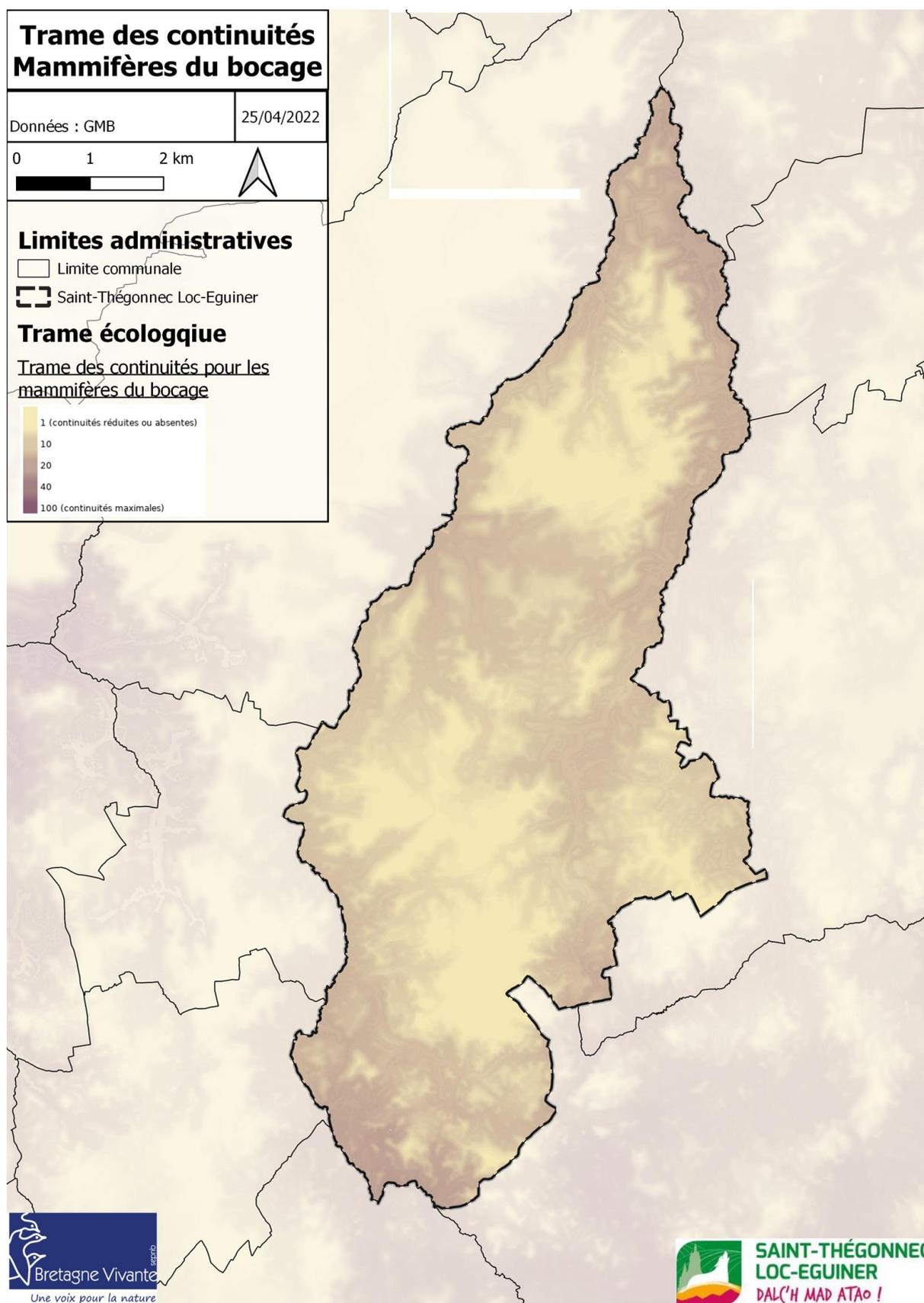


Figure 16 : Localisation de la trame des continuités pour les mammifères du bocage (écureuil roux, muscardin, blaireau européen et lapin de garenne ; Source : GMB, 2020)

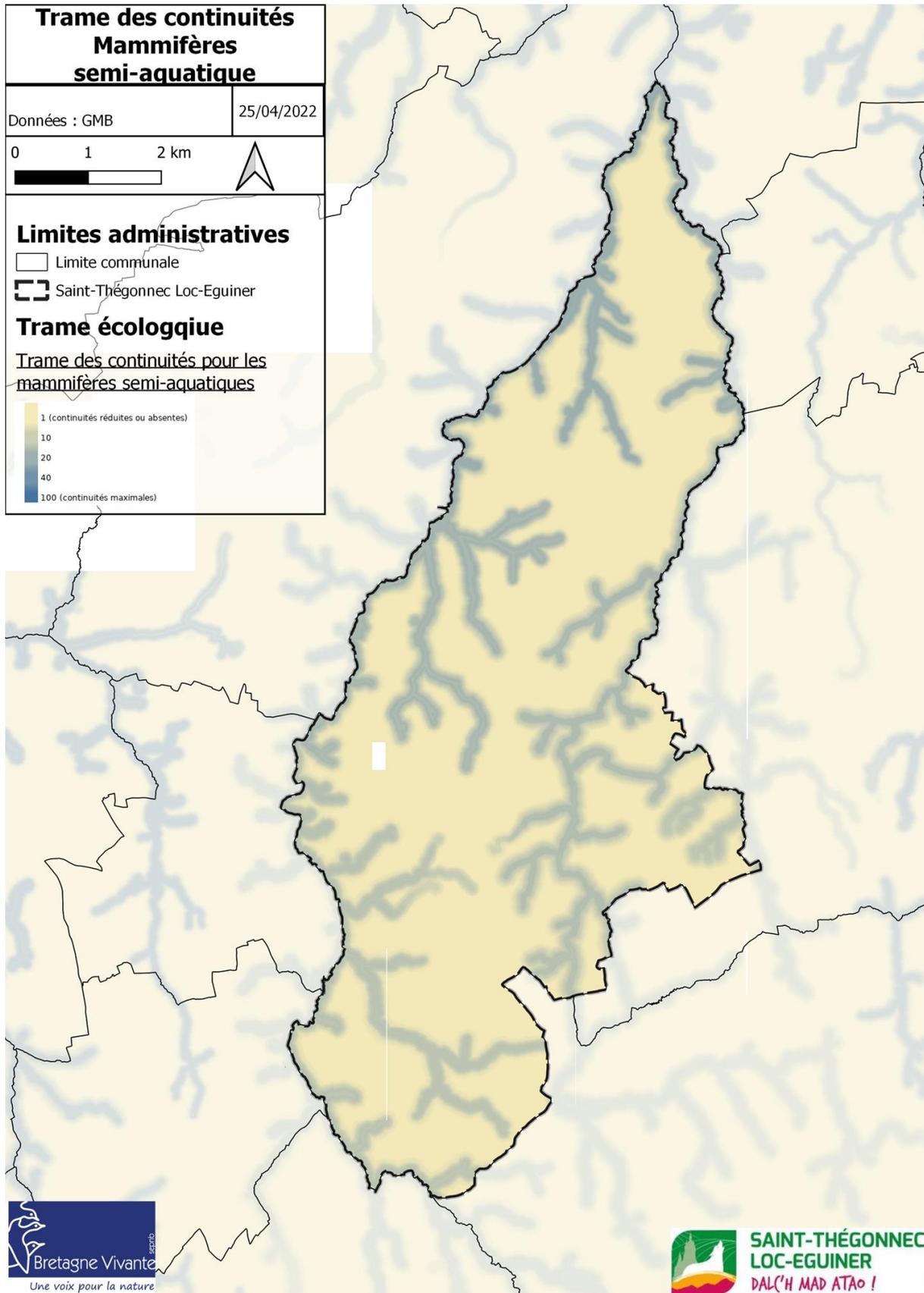


Figure 17 : Localisation de la trame des continuités écologiques pour les mammifères semi-aquatiques (loutre d'Europe et campagnol amphibie ; Source : GMB, 2020)

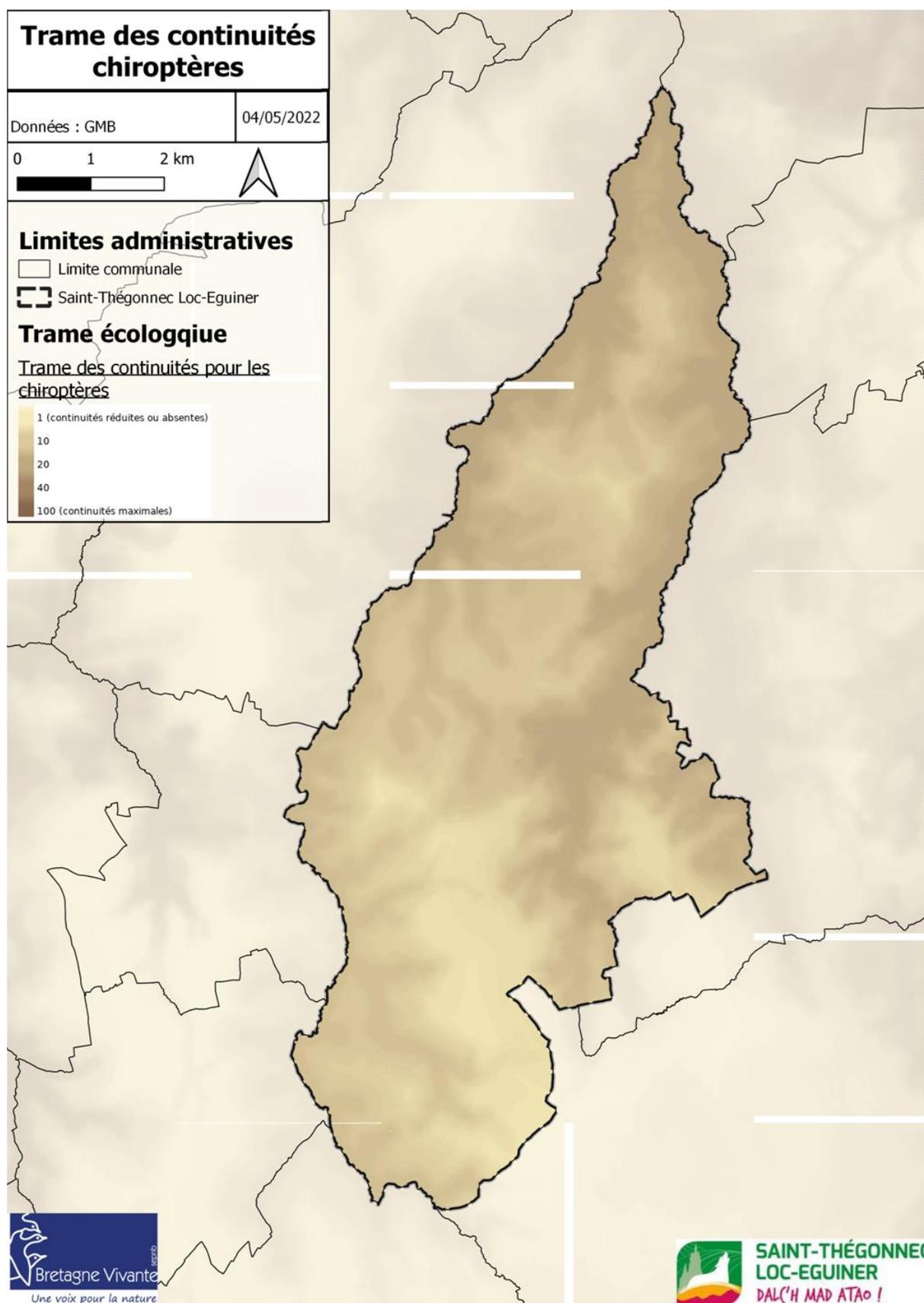


Figure 18 : Localisation de la trame des continuités écologiques pour les chiroptères (murin de Bechstein, grand rhinolophe, petit rhinolophe, murin de Daubenton, barbastelle d'Europe, sérotine commune ; Source : GMB, 2020)

III.2.7 Invertébrés

III.2.7.1 *Papillons de jour*

320 données de papillons de jour ont été saisies sur la commune (base de données : faune-bretagne et Bretagne-Vivante). Ces données concernent 32 espèces. En prenant en compte l'atlas des papillons de jours de Bretagne (Bretagne Vivante, 2017), 9 espèces peuvent être ajoutées.

La répartition des données est très hétérogène sur le territoire. Deux inventaires spécifiques ont été réalisés au cours des dernières années l'un au centre ouest de la commune l'autre à l'extrême nord. Quelques autres données sont disponibles et réparties principalement entre la pointe nord et le centre de la commune. Une assez grande partie de la commune est vide de données.

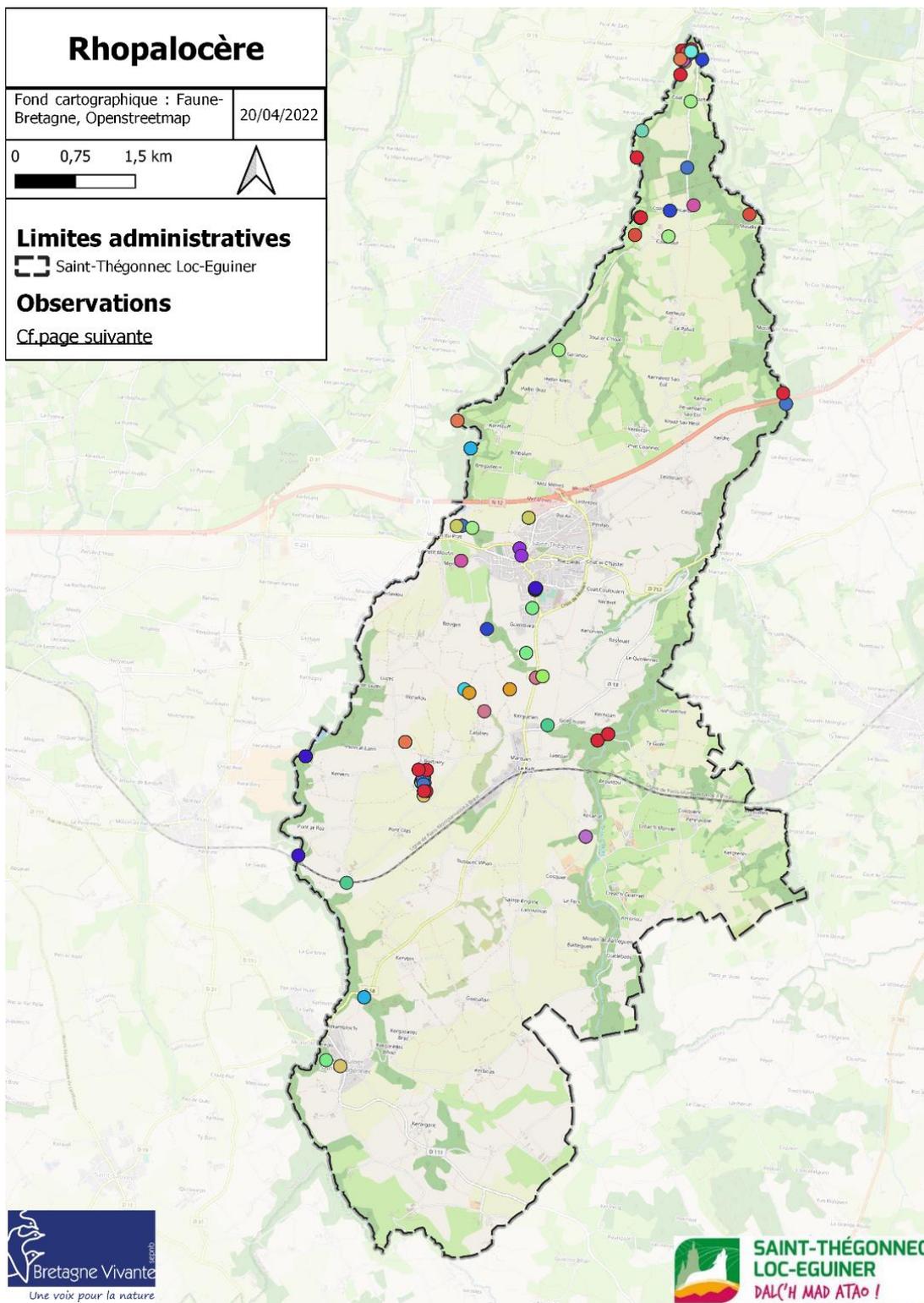
Quatre espèces sortent du lot. C'est le gazé qui présente l'enjeu le plus fort. Non découvert sur la commune, il est présent sur une commune voisine. Très sensibles à l'intensification des cultures et l'utilisation de produits phytosanitaires qui le tue ou détruit ses plantes hôtes, sa découverte sur la commune indiquerait une zone préservée et relativement naturelle. Au sein des trois autres espèces à enjeux, les habitats de chacun sont très différents. Le thécla de l'yeuse est lui cantonnée aux zones de bois clair et au taillis de chêne. Le grand mars changeant aime les chênaies aux sentiers bordés de saules et les vergers jonchés de fruits trop mûrs. Et le cuivré fuligineux aime quant à lui les prairies fleuries, les lieux broussailleux, herbus et fleuris. La perte ou la dégradation des zones naturelles telle que les plantations monospécifiques de résineux, l'arrachage de haie, l'abandon des vergers ou encore les fauches précoces ont induit la destruction de ces populations de papillons.

III.2.7.1.1 *Perspectives de prospection :*

Des journées de prospections des papillons de jour seront réalisées pour améliorer la qualité de l'échantillonnage, notamment dans les secteurs où il y a peu ou pas de données et où la présence d'espèces patrimoniales est possible, au regard des habitats présents, comme les landes, les prairies fleuries humides ou non et les broussailles.



Photo 3 : Citron *Gonepteryx rhamni*, à Saint-Tégonnec Loc-Eguiner (Source : Bretagne Vivante)



Espèces de papillons

- Aglais io - Paon-du-jour
- Aglais urticae - Petite Tortue
- Anthocharis cardamines - Aurore
- Aphantopus hyperantus - Tristan
- Araschnia levana - Carte géographique
- Argynnis paphia - Tabac d'Espagne
- Aricia agestis - Collier-de-coraïl
- Callophrys rubi - Thécia de la Ronce
- Carcharodus alceae - Hespérie de l'Alcée
- Celastrina argiolus - Azuré des Nerpruns

- Coenonympha pamphilus - Fadet commun
- Gonepteryx rhamni - Citron
- Limenitis camilla - Petit Sylvain
- Lycaena phlaeas - Cuirvé commun
- Lycaena tityrus - Cuirvé fuligineux
- Maniola jurtina - Myrtil
- Melanargia galathea - Demi-Deuil
- Ochloides sylvanus - Sylvaine
- Pararge aegeria - Tircis
- Pieris brassicae - Piéride du Chou
- Pieris napi - Piéride du Navet

- Pieris rapae - Piéride de la Rave
- Polygonia c-album - Gamma
- Polyommatus icarus - Azuré de la Bugrane
- Pyronia tithonus - Amaryllis
- Quercusia quercus - Thécia du Chêne
- Thecla betulae - Thécia du Bouleau
- Thymelicus lineola - Hespérie du Dactyle
- Thymelicus sylvestris - Hespérie de la Houque
- Vanessa atalanta - Vulcain
- Vanessa cardui - Vanesse des Chardons

Figure 19 : Localisation des observations de rhopalocères sur la commune

Tableau 11 : Liste des rhopalocères présents sur la commune et leur statut. Egalment les données disponibles sur l'atlas des papillons de Bretagne (Bretagne Vivante, 2017) sur les trois mailles UTM (10x10 km) recouvrant la commune. Encadré en noir les espèces identifiées sur la commune uniquement grâce à l'atlas.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge national	Liste rouge Régionale	Responsabilité biologique régionale	Enjeu	VU37	VU27	VU26
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	LC	LC	mineure	Faible		oui	
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	LC	LC	mineure	Faible	oui		
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC	mineure	Faible	oui		oui
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	LC	LC	modéré	Modéré	oui	oui	oui
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	
<i>Ochlodes venatus</i>	Sylvaine	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du Chou	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Pieris napi</i>	Piéride du Navet	LC	LC	mineure	Faible	oui	Oui	oui
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la Rave	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Polygonia c-album</i>	Gamma	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Quercusia quercus</i>	Thécla du Chêne	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Thecla betulae</i>	Thécla du Bouleau	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du Dactyle	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	Oui
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	LC	LC	mineure	Faible	oui	Oui	Oui
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Apatura iris</i>	Grand mars changeant	LC	LC	modéré	Modéré		oui	
<i>Aporis crataegi</i>	Gazé	LC	VU	modéré	Fort			oui
<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	LC	mineure	Faible	oui	oui	oui
<i>Cupido argiades</i>	Azuré du trèfle	LC	LC	modéré	Modéré	oui	oui	oui
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	LC	EN	élevée	Faible			oui
<i>Heteropterus morpheus</i>	Miroir	LC	NT	modéré	Faible		oui	oui
<i>Lasiommata megera</i>	mégère	LC	LC	mineure	Faible	oui		oui
<i>Satyrrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse	LC	DD	mineure	Faible			oui
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	LC	mineure	Faible	oui		

III.2.7.2 Orthoptères

Seules 20 données d'orthoptères (grillons, criquets, sauterelles et courtilière) sont renseignées dans les bases de données disponibles. Ces 20 observations concernent 11 espèces. L'accès à certaines bases de données est en cours de création, ce qui ne permet pas de connaître l'étendue des connaissances pour ce groupe.

Les observations disponibles actuellement sont peu nombreuses, très localisées, mais mettent en évidence une diversité bonne, car toutes les espèces recensées dans le cadre de l'atlas provisoire des orthoptères (Bretagne Vivante, 2017) sont présentes.

Tableau 12 : Statut des espèces d'orthoptères recensées sur la commune

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge du domaine némorale	Enjeu
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	LC	LC	Faible
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	LC	LC	Faible
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	LC	LC	Faible
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	LC	LC	Faible
<i>Meconema thalassinum</i>	Méconème tambourinaire	LC	LC	Faible
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	LC	LC	Faible
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Decticelle cendrée	LC	LC	Faible
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	LC	LC	Faible
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	LC	LC	Faible
<i>Tetrix undulata</i>	Tétrix forestier	LC	LC	Faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	LC	LC	Faible



Photo 4 : Decticelle cendrée *Pholidoptera griseoaptera* (Source : Bretagne Vivante)

III.2.7.3 Perspectives de prospection

Le faible nombre de données sur ce taxon va induire des prospections sur les différents grands habitats présents dans la commune pour dans un premier temps compléter la liste des espèces présentes et surtout mieux identifier la répartition de ces espèces. Une fois ce premier travail assez lourd réalisé des propositions d'actions pour mieux connaître puis protéger ces espèces pourront être étudiées.

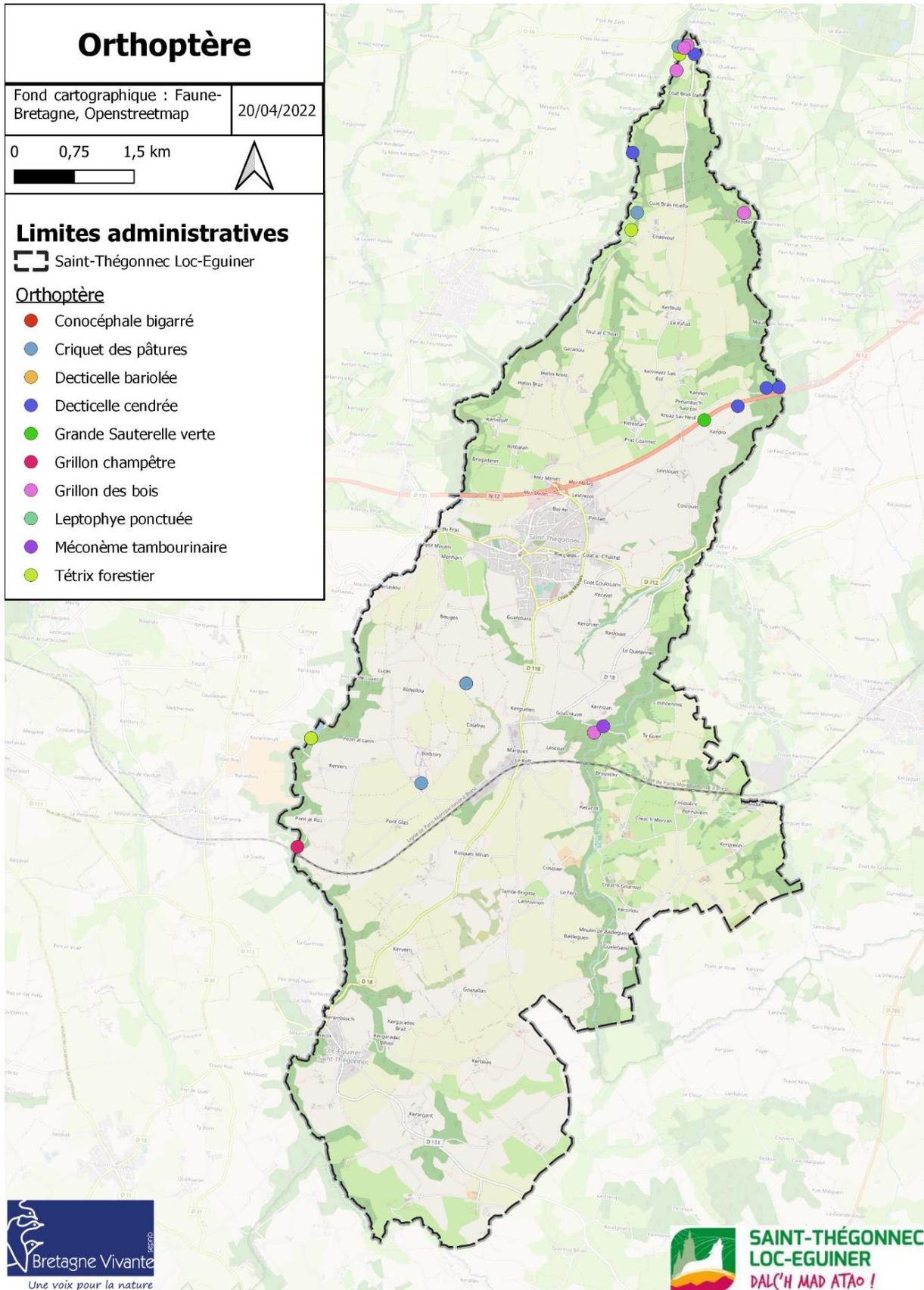


Figure 20 : Localisation des observations d'orthoptères sur la commune

III.2.7.4 Odonates

84 données identifiant 9 espèces d'odonates sont aujourd'hui disponibles sur la commune.

Ces observations concernent 9 espèces, ce qui est en deçà des 14 espèces répertoriées dans l'atlas provisoire des odonates de Bretagne (Bretagne Vivante, 2017). La qualité de connaissance de ce groupe taxonomique à l'échelle de la commune est assez faible. Les odonates sont dépendants des milieux à eau stagnante ou faiblement courante, *a minima* au stade larvaire. La richesse spécifique de ce groupe est donc étroitement corrélée à l'abondance et à la diversité des milieux aquatiques présents sur la commune, ce qui se confirme sur la cartographie de localisation des données existantes (Figure 21) où les observations se concentrent au sein des zones humides. Aucune espèce connue n'est considérée comme patrimoniale.

La biologie de ce groupe d'espèces étroitement liées aux milieux humides rend l'étude de la répartition de ce taxon très intéressante pour mettre en lumière la fonctionnalité des continuités écologiques des zones humides sur un secteur.

Tableau 13 : Statut des espèces d'odonates recensées sur la commune

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale	Responsabilité biologique régionale	Enjeu
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	LC	LC	mineure	Faible
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	LC	LC	mineure	Faible
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	LC	LC	mineure	Faible
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé	LC	LC	mineure	Faible
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	LC	LC	mineure	Faible
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	LC	LC	mineure	Faible
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC	mineure	Faible
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC	mineure	Faible
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC	LC	mineure	Faible

III.2.7.5 Perspectives de prospection

Grâce au travail de la commune sur le recensement des mares et lavoirs, aux cartographies des zones humides et l'étude des photographies aériennes, les sites considérés comme favorables pourront être identifiés et par la suite prospectés. Ces prospections permettront de mieux identifier la répartition de ce groupe taxonomique et évaluer la fonctionnalité des zones utilisées.



Photo 5 : *Calopteryx vierge* *Calopteryx virgo* (Source : Bretagne-Vivante)

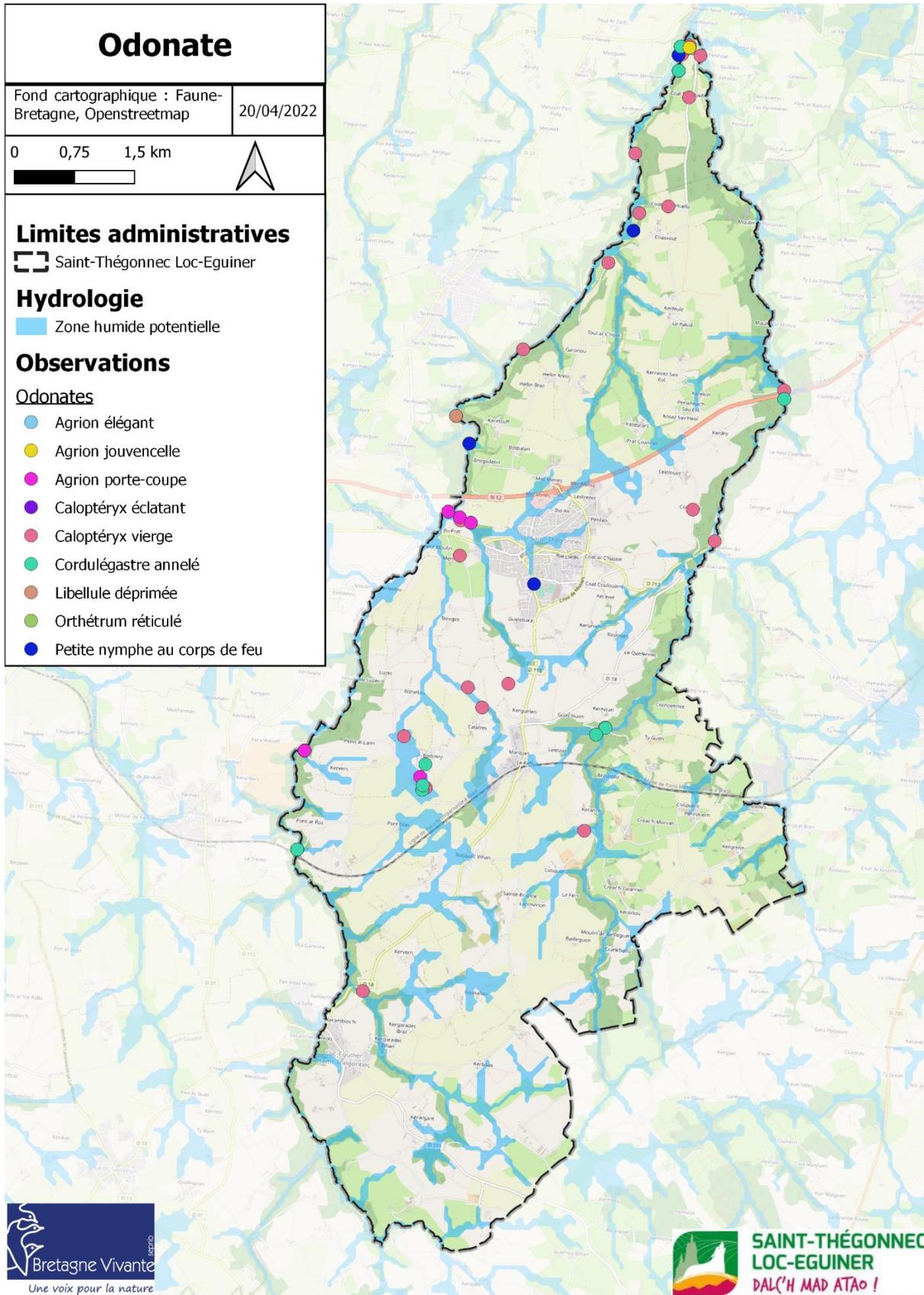


Figure 21 : Localisation des observations d'odonates

III.2.7.6 Autres Invertébrés terrestres

Tableau 14 : Statut des espèces d'invertébrés recensés sur la commune (Source : GRECIA, Faune-Bretagne, INPN, Bretagne Vivante).

Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Europe	LR France	Espèce déterminante ZNIEFF	Directive FFH	Protection nationale
Arachnides	<i>Argiope bruennichi</i>	Épeire frelon	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Mangora acalypha</i>	Mangore petite bouteille	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Bathyphantes approximatus</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Bathyphantes gracilis</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Centromerita bicolor</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Centromerus expertus</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Clubiona reclusa</i>						
Arachnides	<i>Clubiona stagnatilis</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Diplocephalus ignobilis</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Erigone atra</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Gnathonarium dentatum</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Gongylidiellum vivum</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Linyphia clathrata</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Lophomma punctatum</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Meta menardi</i>						
Arachnides	<i>Nesticus cellulanus</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Oedothorax fuscus</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Oedothorax retusus</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Ozyptila trux</i>						
Arachnides	<i>Pachygnatha clercki</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Palliduphantes pallidus</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Pisaura mirabilis</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Porrhomma pygmaeum</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Taranucnus setosus</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Tenuiphantes tenuis</i>	-	-	-	-	-	-
Arachnides	<i>Walckenaeria acuminata</i>	-	-	-	-	-	-
Chilopodes	<i>Cryptops hortensis</i>	-	-	-	-	-	-
Chilopodes	<i>Geophilus easoni</i>	-	-	-	-	-	-
Chilopodes	<i>Geophilus truncorum</i>	-	-	-	-	-	-
Chilopodes	<i>Lithobius calcaratus</i>	-	-	-	-	-	-
Chilopodes	<i>Lithobius crassipes</i>	-	-	-	-	-	-

Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Europe	LR France	Espèce déterminante ZNIEFF	Directive FFH	Protection nationale
Chilopodes	<i>Lithobius forficatus</i>	-	-	-	-	-	-
Chilopodes	<i>Lithobius microps</i>	-	-	-	-	-	-
Chilopodes	<i>Lithobius piceus piceus</i>	-	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Bagous tempestivus</i>	-	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Callicerus obscurus</i>	-	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Carabus violaceus</i>	Carabe à bordure violette	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Chrysolina bankii</i>	-	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Cicindela campestris</i>	Cicindèle des champs	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Gnorimus nobilis</i>	Gnorime vert	LC	-	Oui	-	-
Coléoptères	<i>Leptura quadrfasciata</i>	Lepture guêpe	LC	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Mecinus pascuorum</i>	-	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Otiorhynchus sulcatus</i>	Charançon à corselet sillonné	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Pyrochroa serraticornis</i>	Mazarin des écorces	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Rutpela maculata</i>	Lepture tachetée	LC	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Sternurella nigra</i>	Lepture de Stendhal	LC	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Stilicus similis</i>	-	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Timarcha tenebricosa</i>	Grand crache-sang	-	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Trichius gallicus</i>	Trichie gauloise	LC	-	-	-	-
Coléoptères	<i>Lucanus cervus</i>	Cerf-volant	-	NT	Oui	-	-
Diptères	<i>Cheilosia illustrata</i>	-	-	-	-	-	-
Diptères	<i>Chloromyia formosa</i>	-	-	-	-	-	-
Diptères	<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	-	-	-	-	-
Diptères	<i>Eristalis tenax</i>	Eristale gluante	-	-	-	-	-
Diptères	<i>Meligramma cincta</i>	-	-	-	-	-	-
Diptères	<i>Merodon equestris</i>	Mouche des narcisses	-	-	-	-	-
Diptères	<i>Syrphus ribesii</i>	Syrphe du groseillier	-	-	-	-	-
Diptères	<i>Volucella pellucens</i>	Volucelle à ventre blanc en devant	-	-	-	-	-
Ephéméroptères	<i>Nigrobaetis niger</i>	Ephémère noir à trois filets	-	LC	-	-	-
Ephéméroptères	<i>Alainites muticus</i>	-	-	-	Oui	-	-
Ephéméroptères	<i>Baetis rhodani</i>	-	-	LC	-	-	-
Ephéméroptères	<i>Serratella ignita</i>	-	-	LC	-	-	-
Ephéméroptères	<i>Rhithrogena semicolorata</i>	-	-	LC	-	-	-
Ephéméroptères	<i>Habroleptoides confusa</i>	-	-	LC	Oui	-	-
Ephéméroptères	<i>Habrophlebia lauta</i>	-	-	LC	-	-	-
Hémiptères	<i>Cercopis vulnerata</i>	Cercope	-	-	-	-	-

Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Europe	LR France	Espèce déterminante ZNIEFF	Directive FFH	Protection nationale
Hémiptères	<i>Adscita statices</i>	Procris de l'Oseille	-	-	-	-	-
Lépidotères	<i>Zygaena trifolii</i>	Zygène des prés	-	-	-	-	-
Mollusques	<i>Elona quimperiana</i>	Escargot de Quimper	LC	LC	Oui	Annexe IV & II	Article 2
Mollusques	<i>Potamopyrgus jenkinsi</i>	Hydrobie des antipodes	-	NA	-	-	-

70 autres espèces d'invertébrés ont été notées sur la commune appartenant à d'autres groupes taxonomiques que ceux déjà évoqués, tels les araignées, les coléoptères, les diptères, les mollusques... Si la fonction écologique de toute cette entomofaune est indéniable et essentielle, leur prospection ciblée et leur identification restent affaire de spécialistes et délicates à organiser dans le temps imparti d'un atlas de la biodiversité communale.

III.2.7.6.1 Perspectives de prospection

Les espèces identifiables sur le terrain, hors prélèvement, seront systématiquement notées en fonction des compétences des naturalistes présents. D'autres enquêtes pourraient également concerner des espèces emblématiques et patrimoniales qui appartiennent à ces groupes moins étudiés : Escargot de Quimper, Ver luisant, Lucane cerf-volant ...

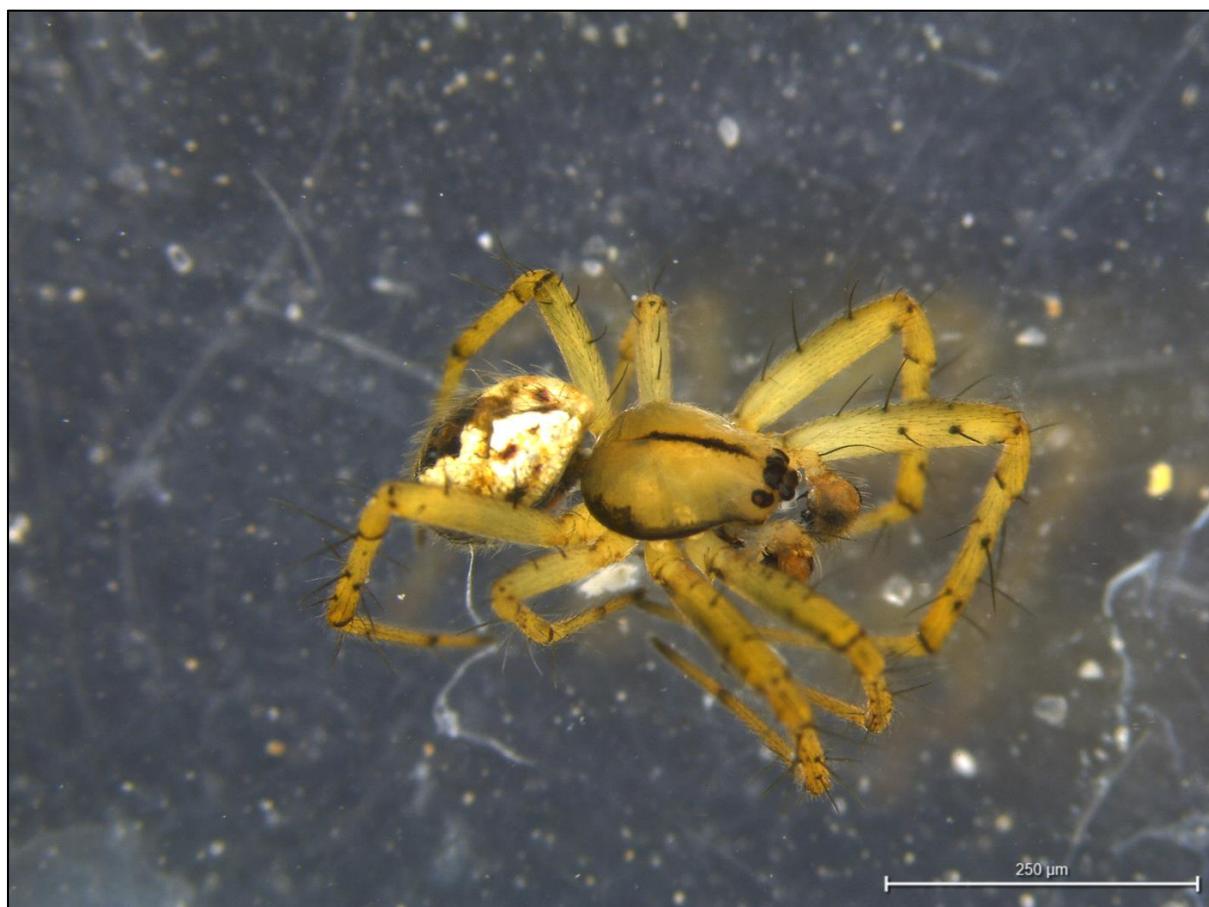


Photo 6 : Mangore petite-bouteille *Mangora acalypha*, 5 juin 2021 Saint-Thégonnec Loc-Eguiner (Source : Axel Hacala)

IV. Conclusion et perspectives

Pour l'ensemble des groupes taxonomiques, y compris pour ceux considérés comme les plus abordables et les plus couramment étudiés, la connaissance reste hétérogène, voire lacunaire. D'un point de vue géographique, l'extrême nord est assez bien connu ainsi que les environs proches du bourg de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. La partie sud de la commune reste sous prospectée.

Ce sont tous de même 613 taxons qui sont au jour d'aujourd'hui notés, tous groupes confondus. La connaissance n'est pas nulle, mais reste limitée au vu de la taille de la commune.

L'objectif des prospections à venir sera donc de compléter les connaissances sur la biodiversité en essayant d'affiner le mieux possible la répartition de cette biodiversité sur le territoire communal. Dans un second temps, la finalité de cet ABC sera d'identifier les principaux réservoirs de biodiversité de la commune, de cartographier le schéma local de cohérence écologique et d'inscrire durablement la préservation de la biodiversité dans les documents qui régissent l'aménagement de ce territoire et dans le quotidien de tous ses acteurs.

Cette synthèse de l'existant est donc une première étape, un premier petit pas nécessaire à l'enclenchement d'un futur travail de fond. Les étapes suivantes consisteront à :

- Finaliser le plan de prospection pour chacun des taxons
- Réaliser les prospections
- Identifier des continuités écologiques
- Hiérarchiser les zones à enjeux
- Planifier la fin de l'atlas (synthèse, rapport final...) et les résultats attendus, tant sur le fond que sur la forme.

V. Bibliographie

- ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed., 2003 – *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- Arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire – Journal officiel du 9 septembre 1993.
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire ;
- Arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des insectes protégés sur le territoire national.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2015. – *European Red List of Birds*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, 77 p.
- Bretagne Vivante & al., 2017. *Atlas de répartition provisoire des odonates de Bretagne* – Bretagne Vivante, 18 p.
- Bretagne Vivante & al., 2017. *Atlas de répartition provisoire des orthoptères de Bretagne* – Bretagne Vivante, 20 p.
- Buord Mikaël, David Jean, Garrin Mael, Iliou Bernard, Jouannic Jacques, Pasco Pierre-Yves & Wiza Stéphane (coord.), 2017. *Atlas des papillons diurnes de Bretagne*. Locus Solus, Lopérec, 324 p.
- Cuttelod A., Seddon M., Neubert E., 2011 - *European red list of non-marine molluscs*. Luxembourg : Publications Office of the European Union, 110 p.
- Directive 79/409/CEE, 1979 - *Directive européenne dite Directive Oiseaux*. 27 p.
- Directive 92/43/CEE, 1992 - *Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore*. 57 p.
- GOB (coord.), 2012, *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor. Delachaux et Niestlé, 512 p.
- Grand D., Boudot J.-P., 2006 – *Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 480 pages.
- Groupe Mammalogique Breton, 2015 – *Atlas des mammifères de Bretagne* – Editions Locus Solus, 304 p.
- INPN, 2017 – *Espèces évaluées au niveau européen et présentes en France*. UICN, feuille de tableur (5561 lignes).
- Issa N. & Muller Y. coord., 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- Lescure J. & Massary de J.C. (coords), 2012. – *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope, Mèze ; Museum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité, 272p.

- Magnanon S., 1993 – Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. E.R.I.C.A., n° 4 :1-22.
- Paquin M., Roulot J. & Lévêque P., 2014 – *S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, Guide ABC*, 80p.
- Penn ar bed 216 / 217 / 218, 2014 – *Atlas des Amphibiens et des Reptiles de Bretagne et de Loire-Atlantique* – Bretagne Vivante, 200 p.
- Quéré E., Geslin J., 2016 - *Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne*. DREAL Bretagne / Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.
- Quéré E., Magnanon S., Brindejonec O., Dissez C., 2016 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne. Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. Brochure. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 20 p.
- Sardet É. & Defaut B. (coordinateurs), 2004. *Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques*. Matériaux Orthoptériques et Entomocénologiques, 9 : 125-137.
- Siorat F. *et al.*, 2015 – *Hiérarchisation des espèces et des habitats : dynamique de projet, méthode de hiérarchisation, synthèse des listes*. Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel, GIP Bretagne Environnement, 23 p.
- Siorat F. *et al.*, 2015 – *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale, Reptiles & Batraciens de Bretagne* - Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel, GIP Bretagne Environnement, Bretagne Vivante SEPNEB, CSRPN, 1 p.
- Siorat F., Mercelle M., 2012 – *Liste d'espèces guides SRCE en Bretagne*. GIP Bretagne Environnement, 3 p.
- Siorat F. *et al.*, 2015 – *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale, Oiseaux de Bretagne* - Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel, GIP Bretagne Environnement, Bretagne Vivante SEPNEB, ONCFS, LPO, GEOCA, CSRPN, 9 p.
- Siorat F. *et al.*, 2018 – *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale, Rhopalocères de Bretagne* - Observatoire de l'Environnement en Bretagne, Observatoire des invertébrés continentaux de Bretagne, Gretia, Bretagne Vivante, 4 p.
- Temple H.-J., Cox N.-A., 2009 – *European red list of amphibians*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, 44 p.
- Temple H.-J., Cox N.-A., 2009 - *European red list of reptiles*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, 44 p.
- UICN France, MNHN & SHF, 2015 – *La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France, 12 p.
- UICN France & MNHN, 2009 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Contexte, enjeux et démarche d'élaboration*. Paris, France, 8 p.

UICN France, MNHN, Opie & SEF, 2012. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France, 18 p.

UICN France, MNHN, Opie & SFO, 2017 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine*. Paris, France, Rapport d'évaluation, 113 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France, 28 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France, 4 p.

UICN, 2012. *Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste Rouge : Version 3.1*. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. vi + 32 pp.

Vacher J.-P. & Geniez M. (coords), 2010. – *Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

V.1 Source internet

Bretagne Vivante <http://www.bretagne-vivante.org/>

Bretagne Vivante – Visualisez nos données naturalistes <http://www.bretagne-vivante.org/> - Bretagne Vivante (Emmanuelle Pfaff)

Conservatoire Botanique National de Brest : <http://www.cbnbrest.fr>

Forum des naturalistes de l'Ouest <https://www.forum-bretagne-vivante.org/>

Groupe Mammalogique Breton <http://gmb.bzh/>

Observatoire de l'Environnement en Bretagne <https://bretagne-environnement.fr/>

Portail multi-associatif Faune Bretagne <https://www.faune-bretagne.org/>

Région Bretagne <https://www.bretagne.bzh/actions/environnement/biodiversite/>

Annexes

V.2 Annexe 1 : Liste des espèces d'oiseaux et leurs statuts inventoriés sur la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner.

(Source : Faune Bretagne, Bretagne Vivante. Extraction : 02/2022)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive européenne	protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale nicheur	Responsabilité biologique régionale nicheur	Liste rouge Régionale migrateur	Responsabilité biologique régionale migrateur	Nicheur Atlas provisoire	Enjeu global	Enjeu nicheur	Enjeu migrateur
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Annexe I	Article 3	LC	NT	modérée	DD	DD	-	Modéré	Modéré	Faible
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Annexe II	-	NT	LC	mineure	DD	mineure	Probable	Modéré	Modéré	Faible
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	Annexe II	-	LC	DD	DD	LC	élevée	-	Fort	Faible	Fort
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Annexe II	-	DD	RE	DD	DD	modérée	-	Modéré	Fort	Modéré
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	-	Article 3	-	-	-	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Annexe I	Article 3	LC	LC	modérée	DD	DD	-	Modéré	Modéré	Faible
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	-	Article 3	NT	LC	modérée	-	-	Possible	Modéré	Modéré	Faible
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	-	Article 3	VU	VU	élevée	DD	DD	Probable	Fort	Fort	Faible
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	-	Article 3	EN	VU	modérée	DD	DD	Probable	Fort	Fort	Faible
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	-	Article 3	VU	NT	modérée	DD	DD	Probable	Fort	Modéré	Faible
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Annexe I	Article 3	NT	CR	très élevée	DD	DD	-	Fort	Fort	Faible
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Annexe I	Article 3	LC	EN	élevée	DD	DD	-	Fort	Fort	Faible
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Annexe II	-	LC	LC	mineure	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Annexe III	-	LC	LC	modérée	LC	modérée	Certain	Modéré	Modéré	Modéré
<i>Aix galericulata</i>	Canard mandarin	-	-	-	DD	DD	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive européenne	protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale nicheur	Responsabilité biologique régionale nicheur	Liste rouge Régionale migrateur	Responsabilité biologique régionale migrateur	Nicheur Atlas provisoire	Enjeu global	Enjeu nicheur	Enjeu migrateur
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	-	Article 3	VU	LC	mineure	DD	DD	Probable	Fort	Faible	Faible
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	-	Article 3	LC	-	-	DD	-	-	Faible	Faible	Faible
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guigette	-	Article 3	DD	DD	DD	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Annexe II	Article 3	LC	LC	mineure	LC	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie	-	Article 3	LC	DD	mineure	-	mineure	Possible	Faible	Faible	Faible
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	-	Article 3	LC	DD	mineure	-	mineure	Possible	Faible	Faible	Faible
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Annexe I	Article 3	LC	DD	DD	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	-	Article 3	VU	LC	mineure	DD	DD	Probable	Fort	Faible	Faible
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Annexe II	-	LC	LC	mineure	-	-	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	-	Article 3	LC	LC	élevée	DD	DD	Possible	Fort	Fort	Faible
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	Annexe II	-	LC	LC	mineure	LC	mineure	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	Annexe II	-	LC	DD	mineure	-	mineure	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	-	Article 3	NT	LC	modérée	-	-	Probale	Modéré	Modéré	Faible
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	-	Article 3	LC	NT	élevée	DD	DD	-	Modéré	Fort	Faible
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	-	Article 3	DD	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	Annexe III	-	LC	LC	mineure	LC	mineure	-	Faible	Faible	Faible
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Annexe II	-	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	-	Article 3	NT	LC	modérée	DD	DD	Possible	Modéré	Modéré	Faible
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	Annexe II	Article 3	NT	VU	très élevée	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	Annexe II	Article 3	LC	LC	très élevée	LC	mineure	-	Faible	Faible	Faible
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	-	Article 3	LC	EN	élevée	-	-	-	Fort	Fort	Faible
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	-	Article 3	LC	VU	très élevée	LC	très élevée	-	Faible	Faible	Faible
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	-	Article 3	LC	LC	modérée	DD	DD	Possible	Modéré	Modéré	Faible
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive européenne	protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale nicheur	Responsabilité biologique régionale nicheur	Liste rouge Régionale migrateur	Responsabilité biologique régionale migrateur	Nicheur Atlas provisoire	Enjeu global	Enjeu nicheur	Enjeu migrateur
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	Annexe II	-	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	Annexe II	-	LC	-	-	DD	mineure	-	Faible	Faible	Faible
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	Annexe II	-	LC	-	-	DD	mineure	-	Faible	Faible	Faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Annexe II	-	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	-	Article 3	LC	EN	élevée	NT	mineure	-	Fort	Fort	Modéré
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	-	Article 3	DD	LC	mineure	DD	modérée	Certain	Modéré	Faible	Modéré
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	modérée	-	Modéré	Faible	Modéré
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	-	Article 3	DD	LC	mineure	DD	modérée	Probable	Modéré	Faible	Modéré
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	-	Article 3	VU	LC	modérée	DD	DD	Probable	Fort	Modéré	Faible
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	-	Article 3	DD	LC	mineure	DD	modérée	Possible	Modéré	Faible	Modéré
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Annexe I	Article 3	VU	LC	mineure	-	-	-	Fort	Faible	Faible
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Annexe II	-	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	-	Article 3	LC	LC	mineure	LC	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	-	Article 3	LC	NT	modérée	DD	DD	-	Modéré	Modéré	Faible
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	-	Article 3	LC	NT	mineure	-	-	Possible	Modéré	Modéré	Faible
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Annexe II	Article 3	LC	DD	DD	LC	élevée	-	Fort	Faible	Fort
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	Annexe II	-	LC	DD	mineure	-	mineure	-	Faible	Faible	Faible
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	-	Article 3	VU	LC	mineure	-	-	Possible	Fort	Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive européenne	protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale nicheur	Responsabilité biologique régionale nicheur	Liste rouge Régionale migrateur	Responsabilité biologique régionale migrateur	Nicheur Atlas provisoire	Enjeu global	Enjeu nicheur	Enjeu migrateur
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Annexe I	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	Annexe II	-	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	Annexe II	-	DD	DD	DD	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	Annexe II	-	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Annexe III	-	LC	LC	mineure	DD	mineure	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord	-	Article 3	DD	-	-	DD	modérée	-	Modéré	Faible	Modéré
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	-	Article 3	DD	LC	mineure	DD	modérée	-	Modéré	Faible	Modéré
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	-	Article 3	VU	VU	élevée	DD	modérée	-	Fort	Fort	Modéré
<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	-	Article 3	LC	-	-	LC	modérée	-	Modéré	Faible	Modéré
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Annexe II	-	LC	-	-	LC	très élevée	-	Fort	Faible	Fort
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	-	Article 3	DD	EN	élevée	DD	modérée	-	Fort	Fort	Modéré
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Gallinula chloropus</i>	Poule-d'eau	Annexe II	-	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Haliaeetus albicilla</i>	Pygargue à queue blanche	Annexe I	Article 3	EN	-	-	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	-	Article 3	NT	LC	modérée	DD	DD	Probable	Modéré	Modéré	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	-	Article 3	LC	LC	mineure	DD	DD	Possible	Faible	Faible	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	-	Article 3	VU	LC	mineure	DD	DD	-	Fort	Faible	Faible
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Probable	Faible	Faible	Faible
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	-	Article 3	LC	LC	élevée	LC	élevée	-	Fort	Fort	Fort
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	-	Article 3	NT	LC	mineure	DD	DD	Probable	Modéré	Faible	Faible
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Annexe II	-	VU	LC	mineure	DD	DD	Possible	Fort	Faible	Faible
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Annexe II	-	LC	LC	mineure	DD	DD	Certain	Faible	Faible	Faible
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	-	Article 3	LC	LC	mineure	-	-	Certain	Faible	Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive européenne	protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale nicheur	Responsabilité biologique régionale nicheur	Liste rouge Régionale migrateur	Responsabilité biologique régionale migrateur	Nicheur Atlas provisoire	Enjeu global	Enjeu nicheur	Enjeu migrateur
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Annexe II	-	LC	VU	modérée	DD	élevée	-	Fort	Fort	Fort
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	Annexe I	Article 3	LC	-	-	DD	DD	-	Faible	Faible	Faible
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	-	Article 3	VU	LC	mineure	DD	DD	Certain	Fort	Fort	Faible

